



Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

7551^e séance

Lundi 9 novembre 2015, à 9 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Hammond	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Angola	M. Gaspar Martins
	Chili	M. Barros Melet
	Chine	M. Liu Jieyi
	Espagne	M. Ybáñez Rubio
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Power
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Lamék
	Jordanie	M ^{me} Kawar
	Lituanie	M ^{me} Murmokaitė
	Malaisie	M. Aman
	Nigéria	M ^{me} Ogwu
	Nouvelle-Zélande	M. Van Bohemen
	Tchad	M. Cherif
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Suárez Moreno

Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2015/702)

Lettre datée du 7 octobre 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2015/762)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 9 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2015/702)

Lettre datée du 7 octobre 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2015/762)

Le Président (*parle en anglais*) : Je tiens à souhaiter très chaleureusement la bienvenue au Directeur de cabinet du Secrétaire général, aux Ministres et aux autres représentants présents dans la salle du Conseil de sécurité. Leur présence témoigne de l'importance de la question à l'examen.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Omar Abdirashid Ali Sharmarke, Premier Ministre de la République fédérale de Somalie, et prie le fonctionnaire du protocole de l'escorter à la table du Conseil.

M. Omar Abdirashid Ali Sharmarke, Premier Ministre de la République fédérale de Somalie, est escorté à la table du Conseil.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, qui vont faire des exposés, à participer à la présente séance : M^{me} Susana Malcorra, Directeur de cabinet du Secrétaire général; M. Nicholas Kay, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie; et S. E. M. Tête António, Observateur permanent de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2015/840, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par l'Angola, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la France, la Lituanie, la Malaisie, le Nigéria, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et le Tchad.

J'appelle également l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/702, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Somalie, et le document S/2015/762, qui contient une lettre datée du 7 octobre 2015, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général.

Le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Angola, Tchad, Chili, Chine, France, Jordanie, Lituanie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Nigéria, Fédération de Russie, Espagne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Venezuela (République bolivarienne du)

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2245 (2015).

Je donne à présent la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. Ilichev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous avons voté pour le projet de résolution rédigé par la délégation britannique et visant à modifier le mandat du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA), étant donné qu'à l'instar des autres membres du Conseil, nous souhaitons qu'une paix et une stabilité durables soient instaurées rapidement dans ce pays et dans la région de la Corne de l'Afrique dans son ensemble.

Cependant, nous tenons à souligner l'extrême densité du libellé de la résolution relatif aux ressources, dont nous avons proposé qu'il soit réduit au minimum. Cela est d'autant plus important que la fourniture d'un appui matériel et technique par l'UNSOA – rebaptisé Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie – fait partie des questions qui font souvent l'objet de commentaires des commissaires aux comptes de l'Organisation.

Nous voudrions également attirer l'attention sur les délais très serrés laissés pour la rédaction de cette résolution et sur la nécessité de respecter le règlement intérieur provisoire et la pratique établie du Conseil en ce qui concerne ce genre de documents. En effet, des amendements peuvent être apportés au projet de résolution jusqu'au moment du vote et la publication en

bleu ne signifie pas automatiquement que le processus de rédaction est terminé.

Par ailleurs, nous estimons que la question du déploiement du personnel fourni par des gouvernements continue de tomber dans une « zone grise » pour ce qui est du contrôle administratif et budgétaire. Cela nous préoccupe en tant que question de principe.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M^{me} Malcorra.

M^{me} Malcorra (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de donner lecture d'un message au nom du Secrétaire général.

« Je félicite le Royaume-Uni d'avoir convoqué le présent débat ministériel et de jouer depuis longtemps un rôle moteur s'agissant de la Somalie. Les enjeux sont grands. La communauté internationale doit se tenir fermement aux côtés de la Somalie.

L'année prochaine sera très importante. Un transfert constitutionnel et pacifique du pouvoir marquera une étape exceptionnelle sur la voie de la démocratie suivie en Somalie. Le nouveau Forum consultatif national est chargé d'arrêter les modalités de ce processus. J'exhorte le Gouvernement fédéral à établir activement le dialogue avec le plus de personnes possible, y compris les femmes, les jeunes et les minorités.

Dans le même temps, la Somalie consolide son système fédéral. J'appelle les dirigeants somaliens à mener à terme ce processus d'ici à fin 2016. Je les incite également à assurer une véritable réconciliation sans exclusive dans toutes les régions. Il sera essentiel de faire des progrès en ce qui concerne la Constitution provisoire au cours des prochains mois. Je salue la volonté des dirigeants somaliens de relancer sa révision jusqu'ici retardée.

Nous sommes extrêmement reconnaissants à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) de ses sacrifices. L'ONU ne faiblira pas dans son soutien à la Mission. J'encourage vivement tous les partenaires à faire en sorte que nos stratégies militaires et politiques concordent parfaitement. Nous devons également redoubler d'efforts pour renforcer les forces de sécurité somaliennes afin qu'elles puissent assurer la sécurité du pays de manière durable.

Les opérations militaires ne permettront pas à elles seules de venir à bout des Chabab. Aujourd'hui, j'appelle de nouveau le Conseil de sécurité à appuyer une stratégie globale qui s'attaque à la menace posée par les Chabab en offrant une meilleure solution aux Somaliens. Pour cela, il faudra investir davantage dans la sécurité au niveau local, les droits de l'homme, la justice et les perspectives économiques, en particulier pour les jeunes. Nous devons dénoncer la propagande des Chabab, nous attaquer aux causes de friction qui favorisent le recrutement, et ouvrir la voie qui permettra à tous de renoncer à la violence.

Le meilleur moyen de réduire l'attrait de l'extrémisme est d'augmenter les chances qu'a la population de connaître un avenir meilleur. C'est pourquoi j'exhorte également la communauté internationale à contribuer davantage au Pacte pour la Somalie avant son examen prévu en février à Istanbul. Le fait d'investir dans la population somalienne profitera également à la sécurité régionale et mondiale. Nous devons donner sans tarder des possibilités d'agir aux femmes et filles somaliennes, qui sont fortes mais souffrent de la pauvreté, de la violence et de mauvais traitements, et ne participent pas de manière équitable au processus de prise de décisions. Je demande instamment au Gouvernement fédéral d'œuvrer pour dépasser l'objectif de 30 % de femmes députés.

Il est essentiel de garantir les droits fondamentaux pour offrir un moyen crédible d'échapper à l'extrémisme. J'ai souligné à maintes reprises que toutes les opérations menées, n'importe où et dans n'importe quelle condition, pour lutter contre l'extrémisme violent doivent pleinement respecter les droits de l'homme. Je félicite le Gouvernement de sa participation active à l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme. J'insiste également sur le fait qu'il est important de respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme dans le cadre des opérations militaires. Conformément à la résolution 2245 (2015), adoptée aujourd'hui, nous pouvons faire fond sur le succès réel du partenariat entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine ainsi que sur les réalisations du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de

l'Union africaine en Somalie. Nous pouvons faire encore plus avec le nouveau Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie. Je suis déterminé à renforcer notre coopération.

En ce moment même, quelque 3,2 millions de personnes ont besoin d'aide pour survivre en Somalie. Ces six derniers mois, un nombre accru de personnes ont perdu leur capacité de nourrir leur famille. Un nombre croissant d'enfants souffre de malnutrition aiguë. Il s'agit pour la plupart de personnes déplacées qui vivent sous la menace constante d'être expulsés par la force ou de subir de mauvais traitements. Cette situation désespérée empire; nous nous attendons à des inondations et à une sécheresse dangereuses. Notre plan d'intervention humanitaire n'est financé qu'à hauteur de 36 %, et nous ne pouvons donc pas mettre pleinement en œuvre nos programmes nécessaires pour la survie.

Les donateurs peuvent faire la différence entre la vie et la mort, et cela peut contribuer à faire avancer la Somalie sur la voie d'une plus grande stabilité et de la paix. L'ONU continuera de tout mettre en œuvre pour assurer des progrès au niveau politique, favoriser la sécurité, promouvoir les droits de l'homme et apaiser les souffrances. J'exhorte le Conseil à apporter un appui actif. C'est de cette façon que nous pourrions venir à bout de la menace terroriste et atteindre l'objectif des Somaliens de parvenir à un pays fédéral uni qui soit au service de l'ensemble de sa population et contribue à notre avenir commun. »

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Malcorra de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Kay.

M. Kay (*parle en anglais*) : Je vous suis reconnaissant, Monsieur le Président, de me donner la parole. Je suis très heureux d'être présent ici avec S. E. M. Omar Abdirashid Ali Sharmarke, le Premier Ministre somalien, dont nous apprécions beaucoup l'appui constant à l'ONU.

Mon mandat arrivant à son terme à la fin de l'année, je tiens à saisir cette dernière occasion pour remercier le Conseil de son appui sans faille durant ces 30 derniers mois. Sans cet appui, la Somalie n'aurait pas pu faire les progrès qu'elle a accomplis. En 2013, il y avait de l'espoir dans l'air, mais aussi de l'angoisse. La pente à gravir était abrupte. Alors que la Somalie

avance doucement vers 2016, nous devons à mon avis reconnaître ce qui fonctionne, nous demander pourquoi cela fonctionne et quels enseignements nous devons en tirer, et clairement indiquer les défis à venir.

La transformation de la Somalie, au niveau politique et en matière de sécurité, d'un État en faillite à un État qui se relève, a bien progressé. Quand la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) a été déployée en 2013, le Gouvernement fédéral était regroupé à Mogadiscio. Dans le reste du pays, on trouvait un ensemble disparate d'accords de répartition des pouvoirs au niveau local sans lien réel avec Mogadiscio, ni grand-chose à voir avec les structures de gouvernance, et de nombreux districts étaient entièrement sous le contrôle des Chabab.

Aujourd'hui, une nouvelle Somalie dotée d'une nouvelle carte politique prend forme. Trois nouveaux États fédérés vont prochainement rejoindre le Puntland en tant que pierres angulaires de la nouvelle Somalie fédérale. Le cinquième État fédéré sera constitué des régions d'Hiran et du Moyen-Chébéli et, tout en prenant note des progrès importants réalisés récemment, j'appelle au parachèvement rapide de ce processus. Je souhaite aussi vivement que les consultations nationales continuent d'avancer pour aboutir, en 2016, à un processus électoral mené en temps voulu et qui soit plus ouvert que celui de 2012.

Nous ne devons jamais oublier que les progrès faits au niveau politique n'ont été possibles que grâce aux sacrifices de l'Armée nationale somalienne et de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). L'Armée nationale somalienne se heurte à d'énormes difficultés et doit renforcer ses capacités et améliorer son organisation, mais l'appui du Conseil à l'Armée nationale somalienne et à l'AMISOM a été essentiel. Depuis 2013, 14 districts, y compris des ports ayant une importance stratégique, ont été repris aux Chabab. Aujourd'hui, les échanges sont intenses entre Mogadiscio et les régions au sujet de questions politiques, économiques et techniques. Presque chaque jour, nous aidons des délégations somaliennes à survoler ce pays grand comme la France dans lequel il n'y a pratiquement pas de routes. Dans chacun des États membres de la Fédération qui se mettent en place, il y a un gouvernement, une assemblée et une charte approuvée. De plus en plus, les Somaliens voient que le Gouvernement se rapproche d'eux et est mieux à même de les aider et de leur rendre des comptes. Il y a encore un long chemin à parcourir pour ce qui est de la prestation de services, de l'état de droit et

d'une politique sans exclusive. Mais je ne me lasserai jamais de dire que la Somalie est enfin confrontée aux problèmes d'un pays qui se rassemble, et non pas à ceux d'un pays qui s'effondre.

Je pense que nous devons prendre acte d'autres résultats majeurs, dont chacun est le fruit des efforts collectifs déployés par les Somaliens et la communauté internationale. Cela fait maintenant plus de trois ans que des pirates ont saisi un important navire commercial au large des côtes somaliennes. Le Programme des Nations Unies pour le développement a aidé les institutions de l'État à commencer à offrir toute une gamme de services et, en collaboration avec la Banque mondiale, met en place une fonction publique professionnelle. En 2014, une alerte rapide du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a permis de prendre à temps des mesures évitant à la Somalie une répétition de la famine dévastatrice de 2011. En 2015, pour la première fois depuis un quart de siècle, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (a lancé un programme destiné à aider des milliers de réfugiés à retourner de leur plein gré en Somalie. Le mois dernier, deux ans après la réapparition de la poliomyélite en Somalie, l'Organisation mondiale de la Santé (a déclaré le pays exempt de la maladie. En 2014, la Somalie a exporté un nombre record de têtes de bétail; ce n'est pas une coïncidence si l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a vacciné un nombre record d'animaux cette même année. Dans toute la Somalie, les écoles rouvrent leurs portes et des enseignants sont formés et payés grâce à un programme appuyé par l'UNICEF. D'énormes difficultés subsistent. Les progrès socioéconomiques réalisés à ce jour ne sont qu'une goutte d'eau dans l'océan, mais ce sont tout de même des progrès.

Pourquoi les choses progressent-elles et quels enseignements devons-nous en tirer? Ce n'est pas le moment de faire une analyse détaillée, mais je voudrais mettre l'accent sur cinq éléments clefs de la réussite somalienne. Il y a, premièrement, une volonté commune de mettre l'édification politique de l'État au cœur de tous les efforts et ce, sous la conduite et la prise en main des Somaliens. Deuxièmement, les approches et partenariats créatifs ont joué un rôle clef, non seulement tel qu'énoncé dans le Pacte pour la Somalie, mais aussi dans le partenariat unique en son genre qui s'est noué entre l'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine, l'Union européenne et l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Le troisième facteur est le courage et le dévouement des forces de l'Union africaine

au sein de l'AMISOM. Le quatrième élément est une ONU véritablement intégrée qui est unie dans l'action. Enfin, il y a l'unité et la volonté du Conseil de sécurité d'innover et de faire confiance, ce dont je remercie les membres.

Tout en remerciant les partenaires et le Conseil de sécurité pour ce qu'ils ont fait, il n'est sans doute pas surprenant que je demande plus. La Somalie doit se battre pour attirer l'attention et obtenir des ressources dans un monde de plus en plus troublé. Or si on réduit l'aide maintenant, on brisera les espoirs de millions de Somaliens, mettra en péril la paix et la sécurité dans la Corne de l'Afrique et en Afrique de l'Est, exacerbera l'extrémisme violent dans le monde et risquera de provoquer un nouvel exode de réfugiés. Réduire les efforts n'est pas une option. Collectivement, nous devons absolument faire plus et mieux sur trois fronts. Nous devons veiller au relèvement et au développement des communautés locales dans les zones reprises aux Chabab; appuyer le redressement économique dans tout le pays pour aider les sept Somaliens sur 10 âgés de moins de 35 ans à trouver un emploi; et mettre en place une démarche plus globale envers les Chabab afin de tendre la main à ceux qui souhaitent véritablement se joindre au projet d'édification politique de l'État sous la conduite des Somaliens. Ce sont là les actions futures qui consolideront les succès politiques et de sécurité obtenus à ce jour. La décision prise par le Conseil aujourd'hui de mettre en place un bureau d'appui renforcé des Nations Unies est d'une importance cruciale pour la prochaine phase.

S'il est utile de se pencher sur le passé et de regarder vers l'avenir, nous devons être tout à fait réalistes en ce qui concerne le présent. Le sort de millions de Somaliens est une calamité et une mise en accusation. Dans leur grande majorité, ils continuent de souffrir de l'extrême pauvreté, des déplacements, de l'insécurité et de la corruption prédatrice, avec peu d'état de droit ou de respect des droits de l'homme. La capacité de résistance des Somaliens est légendaire, mais même les plus résistants peuvent finir par flancher. En toute conscience, les dirigeants somaliens et les partenaires internationaux doivent faire davantage et non pas moins.

Améliorer la situation humanitaire et réaliser des progrès en matière de développement à court terme sera difficile, compte tenu en particulier des effets du phénomène El Niño. L'OCHA travaille d'arrache-pied pour apporter la bonne réponse. 2016 sera une année marquée par une exacerbation des tensions politiques,

une année qui promet d'être cahoteuse et mouvementée. Les Chabab feront tout ce qui est en leur pouvoir pour perturber le fédéralisme et le processus électoral. Les dirigeants somaliens doivent concilier des demandes concurrentes et s'employer à placer les intérêts nationaux au-dessus de leurs intérêts personnels ou communautaires. Les partenaires internationaux doivent maintenir le cap, être unis et respecter la prise en charge du processus par la Somalie, mais ils doivent également dire clairement qu'ils comptent que les Somaliens s'accordent sur les règles régissant le processus électoral de 2016 et s'y tiennent.

Pour terminer, je voudrais remercier le Conseil de sécurité et le Secrétaire général de m'avoir accordé l'honneur de servir en Somalie, ainsi que mon équipe, qui travaille sans relâche dans des conditions difficiles et dangereuses, mais aussi le Président, le Premier Ministre et le peuple somaliens de leur hospitalité et de leur patience. Je remercie l'Union africaine de son partenariat constant et je souhaite la bienvenue au nouveau Représentant spécial du Président de l'Union africaine, l'Ambassadeur Madeira.

Mes dernières pensées vont aux familles et aux amis de nos sept collègues des Nations Unies tués dans l'exercice de leurs fonctions en Somalie depuis 2013. Le plus bel hommage que nous puissions leur rendre est de redoubler d'efforts en faveur de la paix. Je salue et remercie l'ensemble du personnel du système des Nations Unies en Somalie pour son service, son esprit de camaraderie et son courage.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Kay de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Tête António, Observateur permanent de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies.

M. António (*parle en anglais*) : La séance d'aujourd'hui a pour toile de fond les résultats majeurs obtenus en Somalie en vue de la réalisation du programme Vision 2016, résultats dont nous devons féliciter les dirigeants du Gouvernement fédéral somalien et les forces de sécurité somaliennes. Nous devons également féliciter les pays de la région, qui, par l'intermédiaire de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), ont continué de participer activement aux efforts pour instaurer la paix, la sécurité et la réconciliation en Somalie.

Je rends hommage à tout le personnel en uniforme et civil de la Mission de l'Union africaine en

Somalie (AMISOM), ainsi qu'aux pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police, à savoir le Burundi, Djibouti, le Ghana, l'Éthiopie, le Kenya, le Nigéria, la Sierra Leone et l'Ouganda. Depuis son déploiement, qui entre dans sa neuvième année, le personnel de l'AMISOM a fait preuve d'un engagement, d'un sens du devoir et d'un courage sans précédent. Au sein de l'Union africaine, nous sommes tout particulièrement fiers de leurs réalisations. Les immenses sacrifices qu'ils ont consentis ont permis à la Somalie d'ouvrir un nouveau chapitre d'espoir dans son histoire mouvementée. Nous sommes déterminés à veiller à ce que leurs sacrifices n'aient pas été vains.

Je tiens à remercier le Royaume-Uni d'avoir convoqué la présente séance, qui nous donne l'occasion de faire le point sur la situation, notamment la mise en œuvre du programme Vision 2016, et de nous mettre d'accord sur la meilleure manière d'aborder les tâches qui restent. Je salue la présence du Ministre britannique des affaires étrangères et du Commonwealth, qui constitue une preuve supplémentaire de l'importance que le Royaume-Uni accorde à la situation en Somalie et témoigne de sa détermination à aider ce pays à surmonter les énormes défis auxquels il est confronté.

Je salue l'engagement continu dont ont fait preuve les membres du Conseil de sécurité dans la quête de la paix et de la réconciliation en Somalie. Ils ont continué au fil des ans à fournir un appui significatif à l'action menée par l'Union africaine pour neutraliser le groupe terroriste des Chabab et créer les conditions propices à l'aboutissement du processus politique en cours.

Je failirais à mon devoir si, au nom de l'Union africaine, je ne remerciais pas encore une fois officiellement le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de ses inlassables efforts visant à promouvoir la paix et la sécurité sur le continent africain et, en particulier, en Somalie. Je n'ai aucun doute que nous pourrions continuer, à mesure que nous avançons, de compter sur son appui. Le déploiement de l'AMISOM et les progrès accomplis dans la mise en œuvre de son mandat n'auraient pas été possibles sans l'appui des autres partenaires de l'Union africaine, notamment l'Union européenne et ses États membres, ainsi que les États-Unis d'Amérique.

Alors que nous sommes réunis dans cette salle aujourd'hui, nous devons savoir gré au Gouvernement fédéral somalien d'avoir réaffirmé sa détermination à respecter la durée des mandats législatif et exécutif, telle que prévue par la Constitution. Ces deux mandats, comme tous les membres le savent, expireront

respectivement en août et en septembre. À cet égard, le lancement récent du forum consultatif national sur les élections est une autre mesure prometteuse. Ce forum a convenu du processus de consultations et de la méthodologie, et a commencé à débattre des approches à adopter pour ce qui est du processus électoral. Dans quelques jours à peine, les consultations publiques sur le processus électoral commenceront dans différentes régions de la Somalie. Nous formons l'espoir que les parties prenantes nationales et régionales feront preuve de la même communauté de vues qu'elles ont manifestée jusqu'à présent.

Des progrès significatifs ont également été accomplis par rapport aux étapes principales de l'achèvement du processus d'édification de l'État fédéral de Somalie et de révision de la Constitution provisoire. Cette évolution positive de la situation a grandement renforcé les perspectives d'aboutissement du processus politique. Mais il reste encore beaucoup à faire, et, à cet égard, tous les acteurs internationaux doivent fournir aux parties prenantes somaliennes l'appui dont elles ont besoin pour relever les défis qui restent. L'Union africaine reste déterminée – notamment par le biais de l'AMISOM, dont le mandat tel que déterminé par le Conseil de paix et de sécurité comprend aussi une composante politique – à continuer d'appuyer et de faciliter ces processus, en étroite collaboration avec l'IGAD, l'ONU et d'autres partenaires.

Néanmoins, tout en réexaminant l'ambitieux programme d'édification de l'État qui nous attend, nous ne devons pas oublier d'évaluer l'efficacité des efforts déployés sur le terrain, la mesure dans laquelle nous encourageons un processus réellement pris en main par les Somaliens et le niveau de coordination entre les acteurs internationaux. Ce n'est que par le biais d'une telle approche que nous pourrions nous assurer que nous tenons bien compte des réalités sur le terrain en Somalie à chaque étape et que nous optimisons l'impact de notre appui.

En Somalie, nous faisons face aujourd'hui à une menace d'une nature différente de celle avec laquelle nous étions aux prises il y a à peine un an de cela. L'AMISOM et l'Armée nationale somalienne ont mené avec succès nombre d'offensives, la toute dernière étant l'« opération couloir de Djouba ». Si ces offensives ont continué de réduire les capacités des Chabab en tarissant leurs sources de revenu et en limitant leur liberté de circulation, l'AMISOM s'est retrouvée aussi, de ce fait,

contrainte d'étendre ses lignes de communications. La Mission couvre maintenant une vaste zone d'opérations.

Pressés de montrer qu'ils gardent toute leur pertinence, les Chabab tirent parti de cette extension des lignes de communication pour mener des attaques ciblées contre l'AMISOM et les positions défensives de l'Armée nationale somalienne. Ce groupe a également continué de mener des attaques asymétriques, avec une efficacité et une létalité accrues, contre le Gouvernement et les populations locales, la toute dernière étant celle qui a visé il y a quelques semaines un hôtel populaire de Mogadiscio fréquenté par des membres du Gouvernement. Ces attaques rappellent constamment combien sont fragiles les conditions de sécurité, non seulement à Mogadiscio mais partout en Somalie.

Un autre motif de préoccupation est une alliance potentielle entre les Chabab et le prétendu État islamique. Du fait de leurs capacités réduites et du fait également qu'ils ont désespérément besoin d'appui, les Chabab envisagent la possibilité, pour survivre, de changer d'alliance et de s'allier à des groupes terroristes internationaux dotés de ressources plus importantes. Il s'agit là d'un phénomène inquiétant que toutes les parties prenantes doivent surveiller de près.

Face à l'évolution constante des défis d'ordre sécuritaire, il faut absolument redoubler d'efforts pour achever la phase d'expansion afin de libérer les zones qui se trouvent encore sous le contrôle du groupe terroriste des Chabab. Cela ouvrira la voie à la transition vers la phase de stabilisation d'ici à mars 2016. Conformément aux décisions pertinentes du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et du Conseil de sécurité, la Commission a mis au point, avec l'aide de l'ensemble des parties prenantes concernées, notamment l'ONU, un concept révisé d'opérations pour l'AMISOM. Ce document a été envoyé au Secrétaire général par le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine au nom de la Présidente de la Commission, M^{me} Nkosazana Dlamini-Zuma, par lettre datée du 23 octobre 2015, aux fins de transmission aux membres du Conseil de sécurité.

L'état stratégique final recherché, tel qu'identifié dans le concept d'opérations, est la réduction notable des capacités militaires et connexes des Chabab et des autres groupes armés de l'opposition. Dans ce contexte, la stratégie sécuritaire durant la période à venir doit être de créer et de maintenir un environnement favorable au déroulement des processus politiques de paix et de réconciliation en Somalie. Le concept d'opérations traite

des défis identifiés par l'analyse comparative conjointe Union africaine-Nations Unies. Il est impératif de noter que l'avis le plus constamment exprimé au cours de l'élaboration du concept d'opérations était l'importance de fournir un appui logistique souple et opportun à l'AMISOM par le biais d'un Bureau d'appui de l'ONU plus réactif et plus robuste.

C'est dans ce contexte que dans son communiqué du 18 septembre le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine s'est félicitée de l'examen stratégique du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA) et a souligné qu'il importait au plus haut point que l'UNSOA reste une entité indépendante chargée de faire rapport Siège de l'ONU et au Représentant spécial de la Présidente de la Commission de l'Union africaine pour toutes les questions liées à l'appui logistique à l'AMISOM. Cela était considéré comme une condition *sine qua non* pour la fourniture d'un appui logistique souple, opportun et adapté.

Tout en prenant note de la résolution 2245 (2015) et en saluant les avancées qu'elle contient s'agissant de l'appui fourni tant à l'AMISOM qu'aux forces nationales de sécurité somaliennes, je voudrais réitérer la pertinence de la position du Conseil de paix et de sécurité telle que soulignée ci-dessus et regretter que cette position n'ait pas été reflétée comme il se doit dans la résolution. Je félicite les membres africains du Conseil de sécurité des efforts qu'ils n'ont eu de cesse de déployer au cours des consultations sur le projet de résolution afin qu'il soit tenu compte des préoccupations de l'Union africaine.

Au cours de la période à venir, l'Union africaine tiendra des consultations avec le Secrétariat sur la mise en œuvre des dispositions pertinentes de la résolution pour veiller à ce que l'appui à l'AMISOM tienne compte des conditions difficiles dans lesquelles la Mission opère et soit fourni de manière rapide et réactive, sur la base des besoins de la Mission et à la demande des responsables de l'AMISOM.

L'Union africaine se félicite de ce que soit prévue la fourniture de services d'évacuation sanitaire intrathéâtre aux membres de la force de police nationale somalienne. Nous formons le vœu que cette mesure sera suivie dans un avenir relativement proche d'un dispositif d'appui logistique à l'intention de la force de police somalienne, du type de celui qui est apporté à l'Armée nationale somalienne. C'est là un élément critique au regard du rôle croissant que la police somalienne est

appelée à jouer dans la période à venir, dans le contexte du concept d'opérations révisé de l'AMISOM.

Si l'Union africaine apprécie l'appui accordé à l'AMISOM par les Nations Unies, il convient également de ne pas perdre de vue que, dans le cadre du déploiement d'une mission en Somalie, l'Union africaine agit au nom du Conseil de sécurité, lequel a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. En conséquence, l'ONU est tenue de fournir tout l'appui nécessaire à l'AMISOM, dont l'action vise à créer les conditions propices au déploiement rapide d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies qui contribue à la stabilisation à long terme et à la reconstruction de la Somalie.

Cet appui renforcé est d'autant plus nécessaire et urgent que l'AMISOM doit faire face à des contraintes supplémentaires liées à la décision de l'Union européenne d'amputer de 20% à compter de janvier 2016 les indemnités accordées au personnel en uniforme de l'AMISOM. Cette mesure touche justement le personnel qui sacrifie sa vie dans l'exercice de ses fonctions, et ce, au nom de la communauté internationale tout entière. Il ne fait aucun doute que cette décision aura des retombées graves sur le moral du personnel en uniforme, au moment où l'on attend encore davantage de l'AMISOM sur le terrain. J'ajouterai que cette décision de l'Union européenne ne fera qu'ajouter au grave manque à gagner déjà engendré par la dépréciation de l'euro face au dollar.

En conclusion, je voudrais insister sur le fait que nous sommes dans la dernière ligne droite du long périple entamé pour aider les autorités et le peuple somaliens à tourner définitivement la page de plus de 20 années de violence insensée, de souffrances indicibles et d'anarchie absolue, qui ont nui à la sécurité régionale et internationale. À ce stade critique, l'AMISOM et les forces nationales de sécurité somaliennes méritent un appui renforcé. Faute de quoi, nous courons le risque de remettre en question le travail considérable accompli au prix de si grandes difficultés au cours des neuf dernières années.

Il va sans dire que notre appui à la Somalie doit aller au-delà de la sécurité. Nous devons intensifier nos efforts pour remédier aux difficultés humanitaires actuelles, encore aggravées par les inondations récentes qui ont entraîné de nouveaux déplacements de populations. Nous devons accroître notre appui économique et financier afin de faire profiter la population somalienne, qui souffre, des dividendes de

la paix tellement nécessaires. Nous devons intensifier notre assistance au renforcement des capacités de l'État somalien naissant afin qu'il soit à même de se prendre en charge et d'assumer ses responsabilités. Force est de reconnaître, toutefois, que c'est en définitive aux dirigeants de la Somalie qu'il incombe au premier chef de répondre aux aspirations de leur peuple à la paix, à la sécurité et à la réconciliation. Ils se doivent de faire davantage, et de faire preuve de la stature politique, de la vision et de la détermination nécessaires à cette fin.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. António de son exposé.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Omar Abdirashid Ali Sharmarke, Premier Ministre de la République fédérale de Somalie.

M. Sharmarke (Somalie) (*parle en anglais*) : Je me réjouis d'être ici aujourd'hui pour prendre part aux discussions sur la voie à suivre en Somalie. C'est réellement un honneur pour la Somalie et pour nous tous ici. La Somalie ne pourra assez remercier le Conseil de sécurité de tout ce qu'il a fait au fil des années afin de lui venir en aide. J'ai été heureux d'entendre les intervenants qui m'ont précédé aujourd'hui faire part de leur optimisme et de leur détermination d'appuyer les progrès que la Somalie est en train d'accomplir.

Je tiens également à souhaiter la bienvenue au Ministre britannique des affaires étrangères et du Commonwealth, M. Philip Hammond, et à le féliciter du rôle de premier plan qu'il joue en présidant ainsi la présente séance. Je voudrais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Kay, du rôle qu'il a joué en Somalie pendant les deux années et demie qui viennent de s'écouler. Ces années ont dû être, certes difficiles, mais également gratifiantes pour lui, au regard des progrès que la Somalie a accomplis durant son mandat de représentant spécial du Secrétaire général. M. Kay s'est montré imperturbable dans son appui et son optimisme communicatif à l'égard de la Somalie. Il est quelque peu décevant que l'on ne l'ait pas laissé mener à son terme ce processus, dans l'élaboration duquel il a investi tant d'efforts et de passion, aux côtés des partenaires nationaux et internationaux, en particulier en ce moment, où la Somalie bénéficie dans son processus politique d'une dynamique collective inédite. Je tiens à assurer M. Kay et le Conseil que la direction politique somalienne, tant au niveau fédéral qu'à l'échelon régional, est déterminée à faire avancer un programme qui est entièrement dans l'intérêt de son peuple et de son pays. Nous avons tous conscience

qu'il est dans l'intérêt de la Somalie de mener à bien l'édification de l'état et le processus électoral dans le cadre du mandat du Gouvernement en place, qui prend fin en août 2016.

Comme tous les intervenants en ont attesté, des progrès notables ont été accomplis en Somalie sur la quasi-totalité des aspects politiques et de sécurité. À ce stade encore précoce du processus de reconstruction du Gouvernement, il nous reste encore à redynamiser le secteur économique, comme nous l'avons fait pour les secteurs politique et de la sécurité. Avec tout le travail qu'il nous reste à accomplir, nous sommes prêts, en dirigeants responsables, à consentir un surcroît d'efforts pour enregistrer des progrès supplémentaires.

Les progrès accomplis en Somalie depuis que le Gouvernement actuel a repris les rênes du pouvoir à la fin 2012, les difficultés qu'il faut surmonter et les tâches qu'il reste à réaliser sont autant de questions qui ont été couvertes en grand détail durant la dernière édition du Forum de partenariat de haut niveau, tenue à Mogadiscio du 29 au 30 juillet. Nous sommes certains de débattre d'avancées encore plus importantes à la prochaine de ces réunions, prévue courant février 2016. Nous encourageons les participants à venir au plus haut niveau et espérons que vous-même, Monsieur le Président, ainsi que le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, vous joindrez à nous pour faire le bilan de nos réalisations comme de nos difficultés et planifier la dernière ligne droite qui nous sépare des élections de 2016.

Comme le Conseil le sait, nous avons organisé en octobre une série de réunions de haut niveau consacrées au processus politique, qui ont été couronnées par l'inauguration d'un forum consultatif national. La session plénière inaugurale de ce dernier, tenue à Mogadiscio les 19 et 20 octobre, a réuni les représentants de haut niveau des quatre administrations régionales en place, derrière leur Président respectif, les hauts dirigeants du Gouvernement fédéral somalien, ainsi que des représentants de nos partenaires internationaux. Les consultations à l'échelon régional démarreront à proprement parler d'ici à quelques jours, en amont de la réunion du forum consultatif national de décembre, autour d'un débat sur la meilleure option qui s'offre à nous pour les élections en l'absence d'élections suivant le principe « une personne, une voix », laquelle sera dévoilée à cette occasion en même temps que le calendrier proposé des élections, qui doivent impérativement se dérouler en 2016.

Je suis heureux d'annoncer que le processus de mise en place de la toute dernière administration régionale provisoire a officiellement commencé. Un comité technique, qui dirigera le processus, a été constitué. Nous pensons pouvoir inaugurer la nouvelle administration régionale des régions d'Hiran et du Moyen-Chébéli avant la fin de l'année.

Le processus d'examen de la reconstruction est en cours. Bien que nous ne soyons pas satisfaits du rythme auquel il progresse, les institutions concernées avancent à une cadence encore jamais vue.

Un atelier sur la révision de la constitution, qui a été facilité par les Nations Unies et auquel ont participé les parties prenantes, s'est récemment tenu à Mogadiscio sous ma direction. La révision de deux chapitres a été achevée, et nous pensons que le reste bénéficiera d'une procédure accélérée.

Il est indéniable que nous avons enregistré des acquis dans le secteur de la sécurité. Pour consolider ces acquis, les responsables du Gouvernement fédéral de Somalie ont déclaré publiquement leurs engagements sur le plan de la réforme du secteur de la sécurité, notamment s'agissant de la transparence et de la responsabilisation. L'intégration des forces progresse. Le Plan Guulwade (Victoire) est indispensable à la réussite du processus d'intégration. Ce qui laisse à désirer, en revanche, c'est l'appui insuffisant dont témoignent les donateurs envers ce Plan, si élaboré qu'il soit. L'Armée nationale somalienne manque toujours de matériel, de formation et d'appui logistique. Cela a entravé notre capacité de tirer profit des avantages de l'intégration des forces pour les opérations offensives soutenues prévues contre les Chabab. Tout en étant déterminé, le Gouvernement fédéral somalien continue d'avoir du mal à s'acquitter pleinement de sa responsabilité de payer les forces de sécurité. Une fois que nous aurons atteint cet objectif, ce à quoi nous espérons parvenir d'ici janvier 2016, nous espérons réaffecter les contributions de nos partenaires qui servent actuellement à payer les salaires à l'achat de matériel, à la formation et à l'appui logistique.

En dépit des victoires remportées contre les Chabab qu'ont mentionnées les membres du Conseil, les récentes attaques conduites par ce groupe contre des cibles de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et de l'Armée nationale somalienne sont pour le moins déconcertantes. Les attaques complexes visant des hôtels sont un signe que, même si la Somalie et ses partenaires internationaux ont gagné la guerre contre les Chabab, ce groupe n'est pas encore démantelé.

Le fait que le réseau terroriste somalien a récemment proclamé son allégeance à l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) ne saurait être pris à la légère. Quels que soient les modestes progrès accomplis dans sa lutte contre cette organisation terroriste, la Somalie ne peut se permettre d'ouvrir la porte à l'EIIL, qui pourrait alors inverser les progrès durement acquis en matière de sécurité, pour lesquels l'AMISOM et l'Armée nationale somalienne ont sacrifié tant de vies. C'est pourquoi nous avons plus que jamais besoin de l'appui du Conseil : pour se tenir aux côtés de la Somalie dans sa lutte contre ce réseau terroriste et empêcher celui-ci de se regrouper et de poser de nouvelles menaces en Somalie et dans la région.

Il est crucial de régler la crise au Yémen. Cela contribuerait largement à éviter que les Chabab ne reçoivent un appui de l'EIIL en utilisant le Yémen comme conduit ou rampe de lancement. Il est également vital de mobiliser un appui en faveur du Plan Guulwade. Le Gouvernement fédéral est déterminé à renforcer la capacité de ses forces de sécurité à absorber le type d'appui qu'elles attendent de nos partenaires internationaux. C'est le travail des dirigeants de l'Armée nationale somalienne, et c'est également la raison fondamentale des remaniements récents opérés au plus haut niveau du commandement, à savoir la mise en place de réformes stratégiques, techniques et opérationnelles. Le Gouvernement fédéral somalien est disposé à appuyer ces changements en mettant en place des politiques de progrès et en favorisant l'exercice du pouvoir civil.

Il est absolument nécessaire que l'AMISOM et l'Armée nationale somalienne réfléchissent au problème des attaques récentes qui ont visé leurs bases. Le tribut que leur font payer les Chabab compromet la confiance du peuple somalien en leur capacité de tenir tête aux Chabab. Nous saluons et encourageons les efforts déployés par nos partenaires internationaux pour éliminer les dirigeants des Chabab. Nous devons à l'AMISOM et à l'Armée nationale somalienne de les aider à tenir l'engagement qu'elles ont pris de vaincre les Chabab.

Enfin, en ce qui concerne la sécurité, si nos forces spéciales effectuent un travail impeccable s'agissant de sauver des vies, en temps réel, face aux attaques complexes contre des locaux commerciaux civils, nos capacités en matière de renseignement et de prévention restent largement insuffisantes. Du fait de lacunes systématiques en matière de renseignement, notre population est victime de pertes évitables. Cela doit

s'arrêter. Nous sommes déçus qu'on semble se contenter de condamnations verbales contre les Chabab. Leurs tactiques sont bien connues. Nous devons nous tourner davantage vers l'action. En renforçant la coordination entre les forces de l'AMISOM et entre l'AMISOM et l'Armée nationale somalienne, nous parviendrons à inverser la tendance contre les Chabab et à neutraliser leur capacité de poser une menace réelle aux cibles civiles et militaires.

Grâce aux résolutions adoptées par le Conseil de sécurité en matière de lutte contre la piraterie, nous n'avons recensé presque aucun incident de violence depuis à peu près deux ans dans les eaux somaliennes. Si ce résultat est rassurant, il faut toutefois qu'il soit durable. Il importe de protéger les moyens de subsistance des communautés côtières, qui subissent depuis longtemps les ravages de la piraterie. La Somalie a également besoin de l'appui du Conseil pour lutter contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée dans ses eaux.

Enfin, la pauvreté et le manque de prospérité économique jouent un rôle majeur dans l'attrait de l'extrémisme et du terrorisme. Les jeunes sans instruction, sous-employés et sans emploi représentent une bombe à retardement en Somalie – et il n'y a pas une minute à perdre. La Somalie a besoin d'investissements pour appuyer la création d'emplois, l'éducation, la formation professionnelle et d'autres programmes de développement des infrastructures de base qui mèneront à une stabilité et une durabilité véritables. Certains exemples dans la région confirment que l'attrait de l'extrémisme violent diminue à mesure qu'augmente la prospérité des personnes et de la société. Mon gouvernement est en train de mettre en place les cadres juridiques nécessaires pour attirer et garantir l'investissement.

Une fois de plus, je tiens à remercier le Conseil et ses dirigeants de promouvoir la paix et la prospérité mondiales en général et de maintenir leur appui au peuple somalien.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration à titre national en ma capacité de Ministre britannique des affaires étrangères et du Commonwealth.

C'est un honneur que de prendre la parole après le Premier Ministre somalien, qui travaille avec tant d'acharnement pour reconstruire son pays. Je tiens également à remercier le Secrétaire général, mais aussi l'Ambassadeur Tête António de tout ce que fait l'Union

africaine pour veiller à ce que l'ONU et l'Union africaine travaillent de concert afin d'offrir paix et prospérité au peuple somalien.

Notre objectif aujourd'hui est d'envisager ce que nous pouvons faire de plus pour vaincre les Chabab et bâtir un avenir meilleur pour la Somalie. Avant cela, il me semble toutefois utile de nous remémorer le passé. Il y a tout juste quatre ans, les Chabab contrôlaient plusieurs grandes villes somaliennes, notamment Kismayo et la capitale, Mogadiscio. Les conditions de sécurité étaient telles qu'il était dangereux de tenir un commerce, car les propriétaires risquaient leurs biens, leur propriété et parfois leur vie. Cela nous a tous directement touchés. Rien qu'en 2010, 174 actes de piraterie ont été recensés, et les pirates somaliens ont pris 404 otages. Heureusement, des progrès considérables ont été accomplis. Les Chabab reculent, et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et l'Armée nationale somalienne contrôlent dorénavant 80 % du territoire somalien. L'économie somalienne est en train de repartir, le produit intérieur brut est en augmentation et les magasins et entreprises sont toujours plus nombreux à ouvrir. Au large des côtes somaliennes, comme l'a souligné le Premier Ministre, aucune attaque n'a réussi depuis plus de deux ans.

Je me félicite de ces progrès, car le Royaume-Uni est depuis longtemps convaincu de l'importance d'instaurer une paix et une sécurité durables en Somalie. Notre engagement est clair et nous avons investi massivement. Nous sommes le deuxième donateur bilatéral de la Somalie. Nous avons ouvert une ambassade à Mogadiscio, et sommes le seul pays de l'Union européenne à l'avoir fait. Nous entretenons également des liens personnels étroits avec la diaspora somalienne dynamique au Royaume-Uni.

Aujourd'hui, nous devons également prendre le temps de reconnaître et de saluer le courage et les sacrifices des effectifs de l'AMISOM et de l'Armée nationale somalienne sur la ligne de combat. Nous devons aussi rendre hommage au Gouvernement fédéral somalien pour la détermination dont il fait preuve en vue de créer une Somalie fédérale et de parvenir à un règlement politique permanent.

Je salue aussi le rôle vital joué par l'ONU. Nick Kay travaille sans relâche depuis juillet 2013, en sa qualité de Représentant spécial du Secrétaire général, pour veiller à ce que l'ONU soit au centre de la coordination et de l'appui internationaux en faveur de la Somalie dans des conditions difficiles, qui ont notamment coûté la vie à sept membres du personnel civil de l'ONU. Nous lui

sommes profondément reconnaissants, ainsi qu'à son équipe, pour tout le travail accompli. Je remercie en outre le Bureau d'appui de l'ONU pour l'AMISOM (UNSOA), qui représente la contribution la plus directe et tangible de l'ONU à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme dans la Corne de l'Afrique. Les succès obtenus par l'AMISOM et l'Armée nationale somalienne dans leur lutte contre les Chabab n'auraient pas été possibles sans l'appui logistique essentiel que fournit la Mission. Il est clair que l'UNSOA est sous-financé et qu'il opère à l'extrême limite de ses capacités. Je me félicite donc que nous ayons décidé aujourd'hui de régler ce problème, et je remercie le Conseil d'avoir adopté la résolution 2245 (2015).

Cependant, le défi consiste pour nous tous – les Somaliens et les autres – à maintenir nos efforts et cette tendance, et à coordonner pleinement l'action en ce sens. En matière de sécurité, le travail a déjà commencé. Le Président s'est engagé à mener une importante réforme du secteur de la sécurité, et je l'encourage, ainsi que son gouvernement, à s'employer à la mise en œuvre de ces réformes. Le Royaume-Uni continuera de jouer son rôle. Comme l'a annoncé le Premier Ministre de mon pays ici en septembre, nous allons déployer des moyens militaires, logistiques, de génie et de formation pour renforcer l'appui du Bureau d'appui de l'ONU en Somalie à la mission de maintien de la paix de l'Union africaine en Somalie.

Il est essentiel de renforcer la sécurité et la stabilité, mais le fondement sur lequel reposent la paix et la stabilité est le progrès politique. En 2016, les yeux du monde seront tournés vers la Somalie. La tenue d'un processus électoral crédible l'année prochaine sera d'une importance critique. Un échec dans ce domaine risquerait de compromettre les efforts collectifs déployés pour vaincre les Chabab, ainsi que tout ce qui a été réalisé à ce jour. Cela pourrait remettre en cause l'appui de la communauté internationale à la Somalie et, surtout, porter atteinte au droit du peuple somalien à demander des comptes à ses dirigeants. La tenue d'un processus électoral crédible permettra à la Somalie de montrer au monde à quel point elle a progressé depuis 2012. Cela permettra de faire taire les sceptiques qui continuent à dire qu'un renouveau politique est impossible et de faire en sorte que la communauté internationale maintienne son engagement à accompagner la Somalie sur la bonne voie – celle d'un avenir plus sûr et plus pacifique.

Le Royaume-Uni demeure déterminé à appuyer les progrès en Somalie. Je prie instamment le Conseil

et les autres alliés internationaux à maintenir leur engagement aux côtés de ce pays. Une vision commune et des efforts conjoints sont les gages du succès. Au cours de l'année à venir, tous les acteurs politiques en Somalie doivent partager notre engagement. Il faut mettre de côté les divergences personnelles et les intérêts particuliers pour le bien de la nation dans son ensemble. Comme le Conseil l'a indiqué dans la résolution 2232 (2015), tous les principaux acteurs et institutions en Somalie, y compris le Parlement, doivent coopérer de façon constructive pour que des progrès soient réalisés. Ce n'est qu'à ce moment-là que nous pourrions vraiment dire que la Somalie a passé le cap critique.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil. Je donne maintenant la parole aux autres membres du Conseil de sécurité.

M. Aman (Malaisie) (*parle en anglais*) : Par votre entremise et au nom de ma délégation, je voudrais, Monsieur le Président, remercier S. E. M. Omar Abdirashid Ali Sharmarke, Premier Ministre de la République fédérale de Somalie, de sa présence parmi nous et de son exposé, que nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt. Je tiens également à remercier M^{me} Susanna Malcorra, Directeur de cabinet du Secrétaire général, M. Nicholas Kay, Représentant spécial du Secrétaire général, et l'Ambassadeur Tête António, Observateur permanent de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies, de leurs exposés instructifs et utiles.

Je voudrais en outre saisir cette occasion pour saluer le dévouement et les efforts inlassables des hommes et des femmes qui servent en Somalie sous le drapeau des Nations Unies et au sein de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Nous saluons leur courage, leurs sacrifices et leur abnégation ainsi que le courage, les sacrifices et l'abnégation des forces nationales de sécurité somaliennes. L'engagement indéfectible à appuyer et à aider le Gouvernement et le peuple somaliens, ainsi que les sacrifices consentis à cette fin, sont un exemple par excellence de la coopération entre les Nations Unies et l'Union africaine, qui va dans le sens des idéaux les plus nobles de l'Organisation des Nations Unies, tels que consacrés par la Charte.

Votre présence aujourd'hui, Monsieur le Président, démontre l'engagement du Royaume-Uni aux côtés de la Somalie, en particulier en faveur de son développement et de la transition vers une stabilité politique et économique et une paix et une sécurité durables dans le pays et dans la région dans son ensemble. Compte tenu de l'histoire mouvementée de la Somalie, le fait qu'elle

ait déjà franchi de nombreuses étapes importantes en vue de l'édification d'un État démocratique et sans exclusive sur le plan politique augure bien de l'avenir. Nous notons avec satisfaction et saluons le ferme engagement et l'appui continu d'un large éventail de partenaires et d'acteurs internationaux en vue de consolider les normes démocratiques, la bonne gouvernance, y compris la gestion des finances publiques, la justice et l'état de droit, et le respect des droits de l'homme, et de répondre aux besoins pressants du pays dans les domaines humanitaire et du développement.

La Malaisie, qui siège actuellement au Conseil, a participé activement aux délibérations en cours sur les meilleurs moyens de continuer à apporter collectivement l'assistance et l'appui dont a besoin la Somalie, tout en tenant pleinement compte de la nécessité de veiller à ce que ces efforts soient dirigés et pris en charge par les Somaliens eux-mêmes. En plus de la résolution 2245 (2015) qui vient d'être adoptée, rien que cette année, le Conseil de sécurité a adopté les résolutions 2244 (2015), 2232 (2015) et 2221 (2015), ce qui témoigne de l'attention particulièrement élevée qu'il porte systématiquement à la Somalie.

Cette attention n'est pas justifiée, elle est cruciale pour que la Somalie continue d'avancer sur la bonne voie et pour le maintien de la paix et la sécurité internationales, en particulier dans la région de la Corne de l'Afrique. À cet égard, nous notons avec satisfaction que le processus d'édification de l'État en Somalie, y compris la mise en place et la mise en service des administrations étatiques et régionales, pourrait être achevé en 2015, ouvrant la voie à la réalisation du programme Vision 2016. En conséquence, nous exhortons toutes les parties à prendre les dispositions qui s'imposent pour garantir un processus électoral ouvert, transparent et crédible.

Nous notons également avec plaisir que des progrès notables ont été accomplis dans la participation des femmes à la vie politique et leur accession à des postes de responsabilité aux niveaux national et local. Nous espérons que les efforts visant à rétablir l'équilibre entre les sexes en matière de représentation politique se poursuivront.

Nous sommes confiants que grâce à l'engagement et à la détermination de tous les dirigeants et de tous les acteurs concernés au niveau national, ainsi qu'à l'appui des partenaires internationaux et régionaux, la Somalie pourra franchir d'autres pas importants sur le plan politique et du développement. À l'avenir, la Malaisie estime que le dispositif de consolidation de la paix des

Nations Unies devra être associé plus étroitement à l'action de l'ONU en Somalie. Avec l'appui du Royaume-Uni, nous avons eu le plaisir d'organiser un dialogue interactif informel du Conseil avec les représentants du Gouvernement somalien, la Commission de consolidation de la paix et des acteurs du système des Nations Unies au cours de la présidence malaisienne du Conseil en juin 2015. Nous sommes convaincus qu'il reste encore beaucoup à faire pour renforcer les rôles complémentaires du Conseil de sécurité et de la Commission de consolidation de la paix, notamment en ce qui concerne la Somalie.

Tout en prenant note des nombreux acquis importants et positifs obtenus à ce jour, la menace qui pèse actuellement sur la sécurité constitue un défi majeur qui risque de mettre en péril les progrès réalisés jusqu'à présent. Bien entendu, les Chabab occupent le devant de la scène s'agissant de cette menace. Même si des progrès importants ont été accomplis pour affaiblir les Chabab, ce groupe est toujours capable de semer la mort et la destruction, comme on a pu le voir récemment lors de l'attaque qu'il a lancée contre l'hôtel Sahafi ce mois-ci.

Nous tenons à souligner qu'on ne peut pas venir à bout du terrorisme par la force des armes uniquement. Par conséquent, nous continuons à préconiser une stratégie globale visant à obtenir la sympathie et l'adhésion, non seulement des auteurs des actes terroristes, mais surtout de ceux qui les soutiennent au sein de la population civile. En cette phase délicate de transition, il est essentiel de préserver la confiance du public dans les institutions et les acteurs nationaux de la sécurité. La Malaisie estime que les responsables politiques aux niveaux national et local, en étroite coordination et collaboration avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), l'AMISOM et les forces de sécurité nationales somaliennes, sont les mieux placés pour jouer un rôle de chef de file à cet égard.

Une autre question connexe qui nous préoccupe est la protection des civils. Nous sommes préoccupés par les informations faisant état de la poursuite des violations des droits de l'homme, en particulier à l'encontre des femmes et des enfants. Nous exhortons les autorités compétentes à enquêter sur ces allégations et à veiller à ce que les responsables répondent de leurs actes. Dans le même temps, nous nous félicitons des efforts déployés par le système des Nations Unies sur le terrain, en particulier l'UNICEF et la MANUSOM, pour promouvoir la sensibilisation sur la question

de la protection des enfants et son intégration dans les politiques et les activités de l'Armée nationale somalienne. Nous nous félicitons de l'engagement et de la détermination du Gouvernement fédéral à faire cesser et à prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants par les forces de sécurité nationales.

La situation humanitaire en Somalie demeure précaire, ce qui est dû en partie à la situation instable en matière de sécurité et aux problèmes économiques internes qui exacerbent les difficultés qui se posent pour acheminer l'aide humanitaire vers de nombreuses régions du pays. Le conflit au Yémen a également alourdi la charge pesant sur le dispositif d'aide humanitaire en Somalie.

Malgré nos ressources et nos capacités limitées, depuis le début des années 90, lorsque nous avons fourni pour la première fois des effectifs à l'Opération des Nations Unies en Somalie II, nous n'avons cessé d'appuyer et d'aider la Somalie et ce, jusqu'à aujourd'hui. La Malaisie a mis en œuvre plusieurs initiatives de développement en Somalie, y compris des projets de réhabilitation et de modernisation des puits existants ainsi que des projets d'installation de pompes à eau dans les zones reculées, dans le but d'approvisionner environ 20 000 personnes en eau potable. Nous avons également fourni des contributions financières et en nature à des écoles pour enfants handicapés, aux déplacés, à des orphelinats et au centre ophtalmologique national somalien.

Tout récemment, Perdana Global Peace Foundation, une organisation non gouvernementale malaisienne, a lancé un projet de microcrédit visant à donner aux femmes et aux mères célibataires les moyens de créer de petites entreprises. Conformément à son engagement en faveur de la coopération Sud-Sud, la Malaisie continue d'offrir une assistance technique, y compris en octroyant des bourses d'études supérieures à des ressortissants somaliens dans le cadre de son programme de coopération technique. Nous sommes prêts à envisager de prodiguer des cours sur mesure si on nous le demande.

Pour terminer, je voudrais renouveler l'engagement de la Malaisie à travailler en étroite collaboration avec tous les membres du Conseil, le Gouvernement fédéral de la Somalie, l'ONU, l'Union africaine et la communauté internationale pour instaurer une paix, une sécurité et un développement durables en Somalie.

M^{me} Power (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance ainsi que le Royaume-Uni de son grand attachement à la stabilité et à la démocratie en Somalie. Je remercie également le Premier Ministre somalien, M. Sharmarke, de s'être joint à nous aujourd'hui et de son esprit d'initiative. Par ailleurs, je remercie M. Kay, Représentant spécial du Secrétaire général, de son travail dévoué, de tout ce qu'il a donné et des risques qu'il a pris au fil des ans pour la Somalie, et l'Ambassadeur António pour tout ce que l'Union africaine a investi et sacrifié pour la Somalie.

Fin août, Mogadiscio a connu quelque chose qu'elle n'avait pas vécu depuis des années : un salon international du livre. Plus d'un millier de personnes sont venues de tout le pays et de l'étranger, dont le Président Hassan Sheikh Mohamud. Ils ont acheté des livres, assisté à des conférences, participé à des tables rondes et discuté de questions allant de la littérature et de l'éducation à la gouvernance locale. D'après nos informations, plus de la moitié des livres vendus ont été écrits par des femmes. Le fait qu'une telle manifestation ait pu être organisée et qu'autant de personnes y aient assisté démontre à quel point la situation évolue à Mogadiscio. Les habitants de la ville ont rappelé les foires aux livres à ciel ouvert qui étaient régulièrement organisées dans les années 80. Quelqu'un a déclaré « avec de telles manifestations, Mogadiscio reprend progressivement possession de son image ». Un Somalien qui avait fait le voyage depuis la ville de Hargeisa, située dans le nord du pays, a dit à un journaliste :

« C'est la septième fois que je viens à Mogadiscio. Cette fois, c'est différent. Tant de créativité et de talent exposés en un même lieu... C'est magnifique d'être là. »

Les changements en cours en Somalie sont réels. Nous sommes tous conscients de la fragilité de la transition politique, et des horreurs que continue d'infliger le groupe terroriste des Chabab, qui poursuit ses attaques contre le Gouvernement et le peuple somaliens. Il importe cependant de reconnaître qu'il y a des acquis en matière de sécurité et dans le domaine économique et que ces gains sont réels et importants. La communauté internationale doit maintenant axer son attention sur la création et le maintien d'une dynamique sur deux fronts essentiels et interdépendants : renforcer la sécurité par une pression accrue exercée sur les Chabab par l'armée et la police, et améliorer la gouvernance en appuyant des institutions publiques responsables.

Grâce à la persévérance et aux sacrifices des soldats de l'Union africaine, avec l'appui du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA), le territoire contrôlé par les Chabab se réduit tandis que l'autorité de l'État s'étend, comme le montre, par exemple, la reprise de villes clés telles que Bardiri et Dinsor. Néanmoins, si les Chabab sont affaiblis, leurs frappes violentes contre les civils à Mogadiscio et leurs attaques de grande ampleur contre les soldats de la paix de l'Union africaine prouvent qu'ils n'ont pas été vaincus. Mener à bien cette mission passe par la poursuite du partenariat entre l'ONU et l'Union africaine.

La résolution 2245 (2015) contribuera à faire en sorte que l'ONU, par l'intermédiaire de ce qui s'appelle désormais le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, améliore son appui logistique à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), à l'Armée nationale somalienne et à la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie. L'examen stratégique de l'UNSOA achevé récemment a déterminé des moyens essentiels de mieux appuyer la transition politique, et nous sommes très sensibles au rôle moteur joué par le Royaume-Uni dans la prise en compte des recommandations figurant dans ce rapport grâce à la résolution d'aujourd'hui. Le nombre des effectifs appuyés par l'UNSOA a plus que quadruplé et s'élève maintenant à plus de 33 000. La zone d'opérations est 4 000 fois plus étendue. Le fait que les changements apportés par la résolution 2245 (2015) tiennent maintenant compte de ces nouvelles circonstances et responsabilités est extrêmement important.

Pour préserver la dynamique sur le front de la sécurité, il va falloir continuer d'apporter un appui bilatéral à l'AMISOM. Les contingents africains qui se battent pour l'avenir de la Somalie ont remporté des succès majeurs, mais cela a eu un coût important : d'abord et surtout les très nombreux soldats de l'AMISOM qui ont perdu la vie dans le cadre de cette mission importante et dont nous respectons grandement et saluons le sacrifice. Les États-Unis resteront un partenaire loyal des pays qui fournissent des contingents à l'AMISOM, par l'apport de matériel, d'une formation avant le déploiement et d'autres formes d'assistance. En outre, comme nous le faisons avec les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, nous continuerons d'appeler l'AMISOM à enquêter sur les cas signalés de violations graves des droits de l'homme ou d'atteintes à ces droits, y compris les cas concernant le meurtre de civils ou l'exploitation

et les violences sexuelles, et de l'exhorter à demander des comptes aux responsables.

En définitive, une sécurité durable en Somalie passe par le développement d'une Armée nationale somalienne professionnelle et efficace qui respecte les droits de l'homme et le contrôle d'une autorité civile. Les États-Unis ont fourni une formation et d'autres types d'appui pour un montant de 300 millions de dollars environ, et nous continuerons d'aider l'Armée nationale somalienne à renforcer ses capacités afin qu'elle puisse défendre la population. Cependant, il va sans dire qu'une Somalie nouvelle ne verra pas le jour par la seule force militaire, et il faut accorder sans tarder la priorité absolue à l'amélioration de la gouvernance en Somalie.

Les progrès réalisés en matière de sécurité par l'AMISOM et l'Armée nationale somalienne offrent une occasion historique. Il revient maintenant aux dirigeants politiques de la Somalie de la saisir et, avec l'aide de la communauté internationale, de mener la transition vers un Gouvernement stable, national et représentatif. À cet effet, nous saluons la volonté exprimée de manière répétée par le Président Hassan Sheikh Mohamud d'organiser des élections en 2016, un engagement réitéré par son gouvernement, le Parlement et des responsables régionaux. Nous exhortons le Gouvernement somalien à travailler avec la communauté internationale pour garantir un processus libre et équitable qui, à terme, reflète la volonté du peuple somalien, y compris les personnes déplacées et les réfugiés.

Nous nous félicitons également de l'engagement pris publiquement par le Président de renforcer la responsabilité et la transparence dans le secteur de la sécurité. Les mêmes normes élevées doivent être rigoureusement appliquées dans l'ensemble du secteur public. La corruption, la fraude ou des pratiques abusives ne sauraient être tolérées au sein du Gouvernement ni dans le cadre du processus électoral. Un tel comportement répréhensible menacerait l'ensemble de la transition. Les Somaliens sont en droit d'attendre un Gouvernement qui accorde la priorité aux besoins de la population et soit déterminé à être au service de tous les Somaliens.

Le salon international du livre de Mogadiscio indique que les Somaliens sont prêts à tourner la page de la guerre. Comme un des organisateurs du salon l'a dit : « l'année prochaine sera plus grande et meilleure, si Dieu le veut ». Il faisait référence au salon du livre, mais ses mots sonnent tout aussi justes pour son pays. L'avenir de la Somalie peut être plus grand et meilleur

si des progrès continuent d'être accomplis en matière de sécurité et au niveau politique. Les États-Unis se tiennent aux côtés des Somaliens, qui sont déterminés à ce que cela se réalise.

M. Ybáñez Rubio (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance à un moment aussi décisif pour la Somalie, et à saluer la présence du Premier Ministre somalien, M. Omar Abdirashid Ali Sharmarke, et des principaux acteurs de la région, telle l'Union africaine, représentée par l'Ambassadeur António. Je saisis également cette occasion pour remercier M^{me} Susana Malcorra, Directeur de cabinet du Secrétaire général, et, en particulier, M. Nicholas Kay, Représentant spécial du Secrétaire général, de tout le travail accompli pour nous aider à parvenir à ce moment prometteur.

Durant notre mandat au Conseil de sécurité, la Somalie aura assurément été une priorité du programme concernant l'Afrique. L'Espagne est fermement attachée à la Somalie et à la région, comme le démontrent notre participation aux principales instances internationales, la dernière en date étant le Forum de partenariat de haut niveau tenu en juillet à Mogadiscio, et notre contribution et participation aux opérations et missions menées dans la région.

Le processus politique somalien a connu des hauts et des bas ces dernières années. Malgré cela, nous pouvons dire que des progrès importants ont été faits même s'il reste beaucoup à faire. Notre attention étant axée sur l'année à venir et la réalisation des objectifs définis dans le programme Vision 2016, nous devons inciter tous les acteurs politiques somaliens à s'attaquer avec détermination aux grands défis que le pays doit relever : le processus de formation de la fédération, les élections prévues en 2016 et la lutte contre les Chabab. À cet égard, nous nous félicitons des avancées réalisées dans le cadre de l'édification d'un État fédéral, qui compte déjà plusieurs États fédérés, et de la mise en place réussie de leurs administrations régionales provisoires. Nous les appelons à poursuivre les négociations avec les autres futurs États fédérés.

Les élections qui auront lieu en 2016 seront décisives pour la Somalie. Nous avons assisté avec satisfaction, les 19 et 20 octobre, au lancement du processus consultatif visant à déterminer les modalités des élections et à l'organisation du Forum consultatif national. Nous espérons que cet esprit de coopération sera maintenu dans le cadre des consultations régionales

qui auront lieu dans les prochaines semaines, afin que, lors de la prochaine réunion du Forum consultatif national, en décembre, un format puisse être arrêté pour les élections qui seront organisées en 2016.

Dans le cadre des préparatifs des élections, il y a deux questions qui nous paraissent fondamentales. Premièrement, nous devons veiller à ce que le processus électoral soit ouvert à tous, transparent et représentatif, quelle que soit la formule utilisée. Deuxièmement, nous devons veiller à ce que les élections se tiennent comme prévu en août 2016. Pour ce faire, il faudra que les organes exécutifs et législatifs surmontent leurs divergences potentielles et travaillent à la réforme constitutionnelle et à l'élaboration du cadre juridique qui permettra la tenue des élections. Nous félicitons le Président Mohamud de l'engagement qu'il a pris à l'ONU à New York de tenir des élections en 2016 et nous sommes convaincus que la Somalie, grâce à ses divers niveaux de pouvoir, est prête à mener à bien cette tâche dans les mois à venir. Elle peut compter sur l'appui de l'Organisation des Nations Unies et du Conseil de sécurité.

Les Chabab constituent la plus grande menace qui pèse sur la sécurité en Somalie et dans la région. Les activités terroristes qu'ils ont menées durant l'année écoulée prouvent que le groupe reste actif et dispose d'une pleine capacité opérationnelle. Si nous nous félicitons des progrès accomplis par la Mission de l'Union africaine en Somalie au cours des derniers mois, nous appelons l'attention sur la nécessité d'établir réellement l'autorité de l'État dans les territoires qui ont été repris aux Chabab, afin que leurs habitants puissent jouir des dividendes de la paix. Nous pensons que les opérations militaires à elles seules ne peuvent pas venir à bout de la menace du terrorisme et qu'il est indispensable de mettre en oeuvre une stratégie plus large de lutte contre les Chabab, notamment en appuyant la mise en place d'un État capable d'assurer à ses citoyens la sécurité, la participation à la vie politique, des débouchés économiques et la protection des droits de l'homme.

La réforme du secteur de la sécurité est essentielle à cet égard. L'Armée nationale somalienne et la Police somalienne doivent accroître leur rôle et leur efficacité afin d'assurer la sécurité dans les zones libérées des Chabab et le long des principaux axes de ravitaillement. Dans cette optique, nous encourageons les autorités somaliennes à mettre en oeuvre les plans Guulwade et Heegan, car nous considérons qu'il est crucial

d'accomplir des progrès tangibles dans cette réforme avant les élections de 2016.

La situation humanitaire reste extrêmement préoccupante et risque d'être aggravée par le phénomène météorologique El Niño. Nous sommes également préoccupés par l'afflux de réfugiés somaliens en provenance du Yémen, compte tenu des ressources limitées pour les accueillir.

Pour terminer, l'Espagne est convaincue que la paix, la stabilisation et le développement de la Somalie ne seront pas possibles sans l'édification d'un État et qu'il ne saurait y avoir d'État durable sans prise en main par la Somalie. À cette fin, si nous reconnaissons et apprécions à leur juste valeur les efforts faits à ce jour, nous encourageons le Gouvernement de transition et les différents acteurs et institutions qui participent au processus à aplanir leurs divergences et à œuvrer de concert pour la Somalie et le programme Vision 2016, qui ont l'appui de la communauté internationale.

M. Van Bohemen (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : La présence au Conseil aujourd'hui de M. Philip Hammond confirme le ferme engagement du Royaume-Uni aux côtés de la Somalie. Nous tenons également à remercier le Directeur de cabinet du Secrétaire général, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kay, et l'Ambassadeur Tête António de leurs exposés, ainsi que le Premier Ministre, M. Sharmarke, de sa déclaration.

La Nouvelle-Zélande a été fortement engagée aux côtés de la Somalie et du peuple somalien au cours des 25 dernières années. Un grand nombre de Somaliens sont arrivés en Nouvelle-Zélande en tant que réfugiés dans les années 80 et 90 et se sont installés dans notre pays. La dernière fois que nous avons siégé au Conseil en 1993 et 1994 a coïncidé avec le point d'orgue des efforts de rétablissement de la paix de l'ONU dans le cadre de l'Opération des Nations Unies en Somalie II, suivi du triste effondrement de ces efforts, qui a vu la Somalie sombrer dans un état de non-droit rendant impossible le maintien des soldats de la paix et du personnel humanitaire dans le pays. Ce fut un moment triste et difficile pour le Conseil et l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble, pour l'Afrique et, par-dessus tout, pour le peuple somalien.

Grâce aux efforts déployés principalement par l'Union africaine et les pays de la région, agissant par l'intermédiaire de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et avec l'appui de l'ONU, la Somalie se trouve aujourd'hui dans une meilleure

situation, même si elle reste difficile. Il y a beaucoup de choses dont on peut se réjouir à juste titre, notamment le fait qu'il y a en place un Gouvernement fédéral somalien qui fonctionne ainsi que des forces de sécurité gouvernementales qui, de concert avec les contingents de l'AMISOM, ont réussi à repousser les Chabab et à assouplir leur emprise sur une grande partie du pays. Nous saluons le courage des soldats de l'AMISOM et de la Somalie et rendons un hommage particulier à la volonté de l'Éthiopie et du Kenya de continuer à diriger la lutte contre le terrorisme dans la Corne de l'Afrique. Heureusement, comme nous l'avons entendu, la piraterie au large des côtes somaliennes n'est plus la menace perpétuelle qu'elle était.

Toutefois, le rapport du Secrétaire général (S/2015/702) met en lumière les nombreuses difficultés qui doivent encore être résolues dans toute une série de domaines, allant de la nécessité fondamentale d'instaurer la sécurité et la stabilité dans l'ensemble du pays à l'établissement de structures de gouvernance solides et représentatives, en passant par la remise en route du développement économique et la garantie du respect de l'état de droit et des droits de l'homme. Il est évident que la Somalie a encore beaucoup de chemin à parcourir dans sa transition pour redevenir un État pleinement opérationnel.

Il est essentiel que le Conseil de sécurité et le système des Nations Unies dans son ensemble continuent d'aider la Somalie, les États de la région et l'Union africaine tout au long du processus. Des mesures importantes ont été prises ces derniers mois pour asseoir cette aide sur une base plus solide. Nous prenons note en particulier des mesures prises pour harmoniser les mandats de l'AMISOM et de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), à la suite de l'évaluation commune des critères de déploiement de l'AMISOM réalisée par l'ONU et l'Union africaine, ainsi que de la refonte des opérations d'appui de l'Organisation des Nations Unies à l'AMISOM et à la MANUSOM par le biais de la résolution 2245 (2015) que nous venons d'adopter aujourd'hui.

Le Conseil devra continuer de suivre de près la situation en Somalie dans les années à venir. En dépit des nombreuses autres questions urgentes qui figurent à son ordre du jour, le Conseil ne peut se permettre de voir la Somalie sombrer à nouveau dans l'anarchie et la violence. Comme l'ont montré les 20 dernières années, ce serait une catastrophe pour toute la région, ainsi que pour le peuple somalien. Sur le terrain, il faudra prendre

des mesures concrètes pour améliorer la coordination, comme le recommande l'évaluation, en particulier en ce qui concerne la proposition de créer un forum de partenariat de haut niveau et de signer un mémorandum d'accord trilatéral entre l'ONU, l'Union africaine et les pays qui fournissent des contingents. Nous exhortons les chefs de l'AMISOM, de la MANUSOM et du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, qui viennent d'être nommés, à faire des relations et de la coopération entre leurs organisations une priorité.

De même, nous demandons instamment aux autres États de la région de continuer d'appuyer le processus de reconstruction nationale en Somalie. Ils jouent un rôle essentiel dans tout progrès en matière de fédéralisme et dans la stabilité politique à long terme. Ils doivent participer aux efforts de stabilisation et de rétablissement des services dans les zones reprises aux Chabab. La mise en place d'une armée nationale somalienne véritablement nationale suppose qu'ils appuient la mise en oeuvre du Plan Guulwade et le développement à long terme de l'armée.

Sur le plan politique, le Forum consultatif national somalien et les élections de l'année prochaine seront des jalons importants sur la voie du recouvrement par la Somalie de son statut d'État. Les dirigeants somaliens aux niveaux tant national que régional ont un rôle d'une importance vitale à jouer à cet égard. L'accent doit être mis sur le bien du pays et du peuple somalien et non sur leurs intérêts personnels ou ceux de leur clan. C'est la poursuite de ces intérêts étriés qui a conduit la Somalie au désastre national des années 90. À cet égard, le niveau de corruption dans le pays constitue une véritable menace pour la stabilité et le progrès économique et politique. Le non-paiement des soldats somaliens est une illustration de ce problème récurrent, qui aura, sans nul doute, un effet sur la sécurité, tant à court terme qu'à long terme. Nous accueillons avec satisfaction les mesures prises par le Gouvernement fédéral pour s'attaquer à la corruption, notamment en enquêtant sur le non-paiement des soldats, et nous l'exhortons à poursuivre ces efforts.

Cela fait presque 25 ans que la Somalie n'a pas connu la paix. Grâce au courage, à la détermination et aux sacrifices des dirigeants et du peuple somaliens, des pays qui fournissent des contingents à l'AMISOM et d'autres partenaires internationaux, la possibilité réelle d'une autre Somalie, une Somalie d'unité, de stabilité et de prospérité existe désormais. Le Conseil doit continuer à jouer son rôle pour que cela devienne une réalité.

Enfin, je voudrais remercier M. Nicholas Kay de sa contribution au relèvement de la Somalie.

M. Suárez Moreno (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué le présent débat. Ma délégation remercie aussi M^{me} Malcorra, M. Kay, M. Tête Antonio et le Premier Ministre Abdirashid Ali Sharmarke de leurs exposés instructifs.

Malgré les contraintes d'ordre sécuritaire, la situation politique en Somalie a fait des progrès, comme le montre la détermination des dirigeants politiques de ce pays frère et du peuple somalien à promouvoir la paix et la stabilité. Le 23 octobre, le Représentant permanent de la Somalie a informé le Conseil (voir S/PV.7541) de l'étendue des progrès enregistrés dans le fonctionnement d'institutions telles que le Conseil d'administration de la Banque centrale de Somalie, les comités parlementaires de surveillance de la Somalie, le Bureau du Vérificateur général des comptes et le Bureau indépendant du Vérificateur général des comptes.

Nous nous félicitons des avancées importantes enregistrées dans le processus de fédéralisation du pays, en particulier de la mise en place de la commission des frontières et de la fédération, qui sera chargée de conseiller le Parlement pour ce qui est de délimiter les frontières des États de la Fédération et des administrations et districts régionaux du pays. Le Venezuela souligne que l'instauration d'une paix durable dépend dans une large mesure de cet important processus.

Nous attendons aussi avec intérêt un accord sur la réforme du secteur de la sécurité, qui définirait clairement les rôles et responsabilités des institutions chargées de la sécurité dans la nouvelle Somalie fédéralisée. Cette réforme doit favoriser l'intégration des milices dans l'appareil national de sécurité et la mise en place de mécanismes de responsabilisation pour prévenir les violations des droits de l'homme.

Il importe de souligner que les mesures de renforcement de la paix et de la stabilité politique doivent être mises en oeuvre de façon holistique, l'amélioration des conditions socioéconomiques du peuple somalien devant être au cœur de l'ensemble du processus. Sans une véritable amélioration des conditions qui alimentent le terrorisme, ni la paix ni la sécurité ne pourront exister en Somalie et dans les pays voisins qui pâtissent de ces agissements.

S'agissant des conditions de sécurité en Somalie, nous soulignons la bonne coopération triangulaire entre l'Union africaine – par le déploiement de contingents sur le terrain – les Nations Unies – par le biais de son assistance politique et logistique – et l'Union européenne et d'autres pays – par le biais du financement. Tout a été mené avec le consentement et la participation active de l'État somalien, y compris des forces armées nationales.

À cet égard, le Venezuela réaffirme son plein appui à la résolution 2245 (2015) qui vient d'être adoptée par le Conseil et qui crée, entre autres choses, le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS), lequel sera chargé de fournir un appui logistique à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), à la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et aux forces armées somaliennes lors d'opérations menées conjointement avec l'AMISOM. Mais le Venezuela ne reste pas moins préoccupé par la pénétration en profondeur des Chabab dans la corne de l'Afrique, particulièrement dans le nord-est du Kenya, ainsi que par leur nouvelle stratégie consistant à bloquer les voies d'acheminement de l'aide humanitaire et à mener des attaques asymétriques. Nous sommes aussi préoccupés par le fait que l'absence d'administrations civiles viables dans les zones libérées de la présence des Chabab entraîne la réapparition de conflits intercommunautaires dans le sud et le centre de la Somalie.

Pour ce qui est de la situation humanitaire, nous devons garder à l'esprit que, bien que la situation ait connu une amélioration exponentielle par rapport à 2010 et aux années précédentes, 3,2 millions de personnes ont encore besoin d'aide pour survivre. Je rappelle que la Somalie est classée deuxième au monde en terme de mortalité infantile, ce à quoi il faut ajouter 203 000 enfants souffrant de malnutrition et 1,1 million de personnes déplacées de leur lieu d'origine.

Dans ce contexte, le Venezuela se dit profondément préoccupé par la réduction de l'aide humanitaire pour des raisons financières et de sécurité. D'un côté, l'action menée par l'Organisation est sévèrement sous-financée, n'atteignant que 28 % des fonds nécessaires; de l'autre, l'action humanitaire remarquable et importante, qui avait été lancée à Mogadiscio en 2011 a été entravée par les actions de l'organisation terroriste des Chabab, qui a bloqué les voies d'accès de l'aide humanitaire. Il est particulièrement alarmant qu'à l'heure où la présence de nouveaux acteurs diplomatiques se soit renforcée dans la capitale, le nombre d'acteurs humanitaires dans le pays

se soit réduit du fait de l'insuffisance des ressources économiques et de l'insécurité.

En bref, la Somalie a accompli des progrès très importants au plan politique ces dernières années. À l'avenir, les autorités somaliennes doivent procéder avec prudence et veiller à ce que le processus de fédéralisation soit compatible avec la dynamique politique et institutionnelle actuelle.

Pour terminer, je dirais que la dynamique actuelle nous contraint à maintenir et à renforcer notre engagement en faveur de l'État somalien et de ses autorités en lutte contre les Chabab, à les aider à remédier aux causes de l'exclusion socioéconomique de la majorité, à consolider le processus politique et à prendre soin des personnes touchées par le conflit. Sans aide internationale, cela sera impossible.

M. Lamek (France) : Monsieur le Président, je voudrais moi aussi commencer par vous remercier pour votre présidence, aujourd'hui, de notre réunion. C'est bien le signe de l'engagement du Royaume-Uni sur ce dossier si important pour nous tous. Je voudrais également remercier de sa présence le Premier Ministre du Gouvernement fédéral somalien et je remercie aussi le Directeur de cabinet du Secrétaire général, l'Ambassadeur de l'Union africaine et, bien entendu, le Représentant spécial en Somalie, pour leurs interventions, et je voudrais, à travers Monsieur Kay, rendre hommage aux membres du personnel des Nations Unies qui ont payé de leur vie leur engagement pour aider les Somaliens.

Nous venons d'adopter la résolution 2245 (2015) qui redéfinit le mandat de soutien logistique confié à une l'entité que nous appellerons désormais le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS). Je voudrais féliciter la délégation britannique pour la préparation de cette résolution qui met en œuvre les conclusions de la revue stratégique menée par le Secrétaire général. Le mandat de cette entité est clarifié et les procédures sont simplifiées, avec pour objectif une plus grande efficacité opérationnelle sur le terrain. Ces évolutions étaient nécessaires.

La France salue le courage et le dévouement des soldats de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et des forces de sécurité somaliennes qui mènent la lutte contre les Chabab. Et je voudrais saluer la mémoire de tous les soldats de l'Union africaine qui ont fait le sacrifice suprême dans la lutte contre les Chabab. Les efforts internationaux, en particulier

ceux de l'Union africaine, avec le soutien de l'Union européenne et de l'Organisation des Nations Unies, sont payants, mais ils sont réversibles, et beaucoup de progrès restent encore à faire. Les Chabab font preuve d'une grande capacité de résilience et bien que les forces internationales et somaliennes contrôlent théoriquement 80 % du territoire, cette organisation terroriste est toujours capable d'opérer sur une large partie de celui-ci.

Notre objectif commun est de poursuivre la lutte contre ce groupe terroriste qui continue de mener des attaques meurtrières à l'encontre des institutions somaliennes ou de l'AMISOM ou encore au Kenya. Les Chabab ne sont pas vaincus, comme l'a montré encore l'attaque du 1^{er} novembre qui a fait de nombreuses victimes. Monsieur le Premier Ministre, la France vous présente ses condoléances et, à travers vous, au peuple somalien pour ce nouvel attentat odieux!

Face à cette situation, il est essentiel que l'AMISOM reprenne l'offensive rapidement pour exercer une pression maximale. La nécessité d'un sursaut en efficacité, qui correspondrait à une amélioration qualitative du fonctionnement de l'AMISOM et de ses troupes, a été affirmée dans la résolution 2124 (2015) du Conseil de sécurité; et la résolution 2232 (2015) de juillet dernier les rappelle. Cela doit se traduire par des améliorations concrètes et opérationnelles. Les contingents de l'AMISOM doivent agir de manière pleinement intégrée, sous une chaîne de commandement unique et claire, avec une planification et une exécution commune, et en partageant pleinement l'information. Les multiplicateurs de force nécessaires doivent être mis à disposition. L'AMISOM bénéficierait grandement de leur mise en œuvre sans plus tarder. Et nous appelons l'Union africaine et les pays fournisseurs de contingents à y donner suite.

Les améliorations qualitatives apportées au soutien logistique à travers l'adoption d'un nouveau mandat pour le BANUS resteront lettres mortes sans un engagement actif de la part du Gouvernement somalien dans la construction d'une armée somalienne crédible, adaptée et soutenable financièrement. C'est un des enjeux principaux de la période actuelle. La communauté internationale est disposée à s'y engager, en soutien aux autorités somaliennes; mais le soutien international en matière de réforme du secteur de la sécurité doit être conditionné à une démonstration accrue de la volonté des autorités somaliennes dans ce sens. La question du paiement des salaires et des primes doit ainsi être

réglée de façon prioritaire, sous peine de conduire à une dégradation des conditions de sécurité.

Comme cela a été dit par les précédents intervenants, les progrès que nous constatons actuellement dans la lutte militaire contre les Chabab ne seront durables que s'ils s'accompagnent d'un processus politique solide, dynamique et crédible. La France salue les efforts du Gouvernement somalien pour obtenir un accord sur une structure fédérale et pour une meilleure gouvernance, notamment avec la formation d'administrations régionales provisoires et un effort renforcé de lutte contre la corruption.

Au-delà, du point de vue politique, l'année 2016 sera déterminante puisqu'elle sera celle des élections. Elles devront permettre d'apporter une légitimité incontestable aux autorités du pays, qui pourront poursuivre et consolider les efforts pour ramener la Somalie sur la voie d'une paix durable et d'un développement trop longtemps attendu.

M. Barros Melet (Chili) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Ministre britannique des affaires étrangères et du Commonwealth, M. Philip Hammond, de nous avoir conviés à l'examen de cet important sujet. Nous remercions également de leurs exposés M^{me} Susanna Malcorra, qui a parlé au nom du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, M. Nicholas Kay.

Nous souhaitons la bienvenue au Premier Ministre de la République fédérale de Somalie, M. Omar Abdirashid Ali Sharmarke, ainsi qu'à l'Observateur permanent de l'Union africaine, M. Tête António.

Au cours des dernières années, nous avons été témoins des efforts conjoints entrepris par les autorités somaliennes, leurs partenaires internationaux, l'Union africaine et le système des Nations Unies en vue de la paix et du développement en Somalie. Sachant que l'année 2016 sera une année clef pour la Somalie, la communauté internationale doit redoubler d'efforts pour accompagner ce pays sur cette voie. De même, les acteurs politiques devront continuer d'œuvrer à l'unité et au consensus, en particulier dans les domaines du rétablissement de l'état de droit, du processus constitutionnel, et de l'intégration politique et fédérale.

Nous apprécions à leur juste valeur les signes que montrent les dirigeants somaliens de leur intention de continuer sur la voie d'un vaste processus politique inclusif. À cet égard, nous espérons que les femmes seront associées à part entière à toutes les étapes de la

consolidation de la paix, car elles constituent un puissant agent de changement.

Les conditions de sécurité restent préoccupantes. Nous apprécions les efforts déployés par le Gouvernement fédéral somalien, la Mission de l'Union africaine en Somalie et les autres acteurs internationaux dans la lutte contre les Chabab et nous réaffirmons que ces offensives doivent, conformément au droit international et aux droits de l'homme, s'accompagner d'un processus de stabilisation et de consolidation. Comme nous l'avons si souvent répété devant le Conseil, le terrorisme ne peut être vaincu par les seuls moyens militaires. Il est fondamental de s'attaquer aux questions de l'exclusion sociale, de la pauvreté et de l'accès restreint à l'éducation, tous facteurs qui contribuent à faire le lit de l'extrémisme et du terrorisme.

Nous sommes préoccupés par la situation humanitaire en Somalie et par les répercussions qu'elle a sur les enfants. La communauté internationale doit répondre à la crise régionale, en soutenant les différents appels à l'action humanitaire.

Nous accueillons avec satisfaction l'adoption de la résolution 2245 (2015). Compte tenu du rôle fondamental que remplit le Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie, il était nécessaire d'en adapter la configuration à la situation actuelle sur le terrain, afin qu'il puisse continuer d'être un acteur pertinent. Nous espérons que le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie s'attaquera et remédiera aux défaillances administratives, structurelles et de coordination.

La capacité de résilience du peuple somalien est un élément encourageant, ainsi que sa volonté de venir à bout du conflit. C'est pourquoi la communauté internationale, dans la conjoncture actuelle, ne peut pas le décevoir. Comme l'a souligné la Présidente Michelle Bachelet devant le Conseil en janvier dernier (voir S/PV.7361), « la paix est une condition indispensable pour la promotion et la protection des droits fondamentaux et [...], de leur côté, l'intégration sociale et le développement sans exclusion sont des préalables à la paix. »

M. Gaspar Martins (Angola) (*parle en anglais*) :

Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'être venu à New York présider cette importante séance sur la Somalie. Je tiens en particulier à saluer la présence du Premier Ministre somalien, que je remercie lui aussi d'avoir fait le déplacement à

New York et d'avoir fait part au Conseil de la vision qu'il a de la nouvelle Somalie. Je remercie en outre le Représentant spécial du Secrétaire général de son exposé et l'Observateur permanent de l'Union africaine de sa participation à la présente séance.

La délégation angolaise se félicite de la convocation de ce débat sur la situation en Somalie dans un contexte qui constitue un tournant décisif pour l'avenir du pays. Les exposés présentés ici nous ont permis de mieux comprendre les progrès accomplis et les difficultés auxquelles sont confrontés le peuple et le Gouvernement somalien, la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), les Nations Unies et les partenaires internationaux, qui ont uni leurs forces pour aider à construire la nouvelle Somalie dans la paix et la stabilité.

En 2016, il est prévu que la Somalie tienne des élections qui représenteront une étape décisive dans la mise en œuvre de la feuille de route Vision 2016 établie par les autorités somaliennes pour guider le processus fédéral et d'édification de l'État, la révision de la Constitution et les préparatifs des élections. Toutefois, malgré les progrès notables accomplis jusqu'ici, nous devons admettre qu'il existe de profondes préoccupations autour de la crise politique et des tensions qui opposent les acteurs étatiques au plus haut niveau.

L'an dernier, des tensions politiques entre le Président et l'ancien Premier Ministre ont entraîné des retards considérables dans la mise en place d'organes parlementaires d'importance vitale et, plus largement, dans la progression de la mise en œuvre du cadre politique inclusif que constitue le programme Vision 2016. Après des décennies d'instabilité, l'Angola compte sur les acteurs politiques pour mettre les intérêts supérieurs de l'État et du peuple, plutôt que les enjeux politiques, au cœur de leurs préoccupations.

Les dirigeants et le peuple somaliens doivent faire front commun et continuer de privilégier les objectifs politiques prioritaires du pays dont tous s'accordent à dire, au plan national comme au plan international, que ce sont les préparatifs et la tenue des élections de 2016, et ce, afin de faire progresser l'édification de l'État et la lutte contre les terroristes des Chabab.

À cet égard, nous accueillons avec satisfaction la deuxième réunion ministérielle du Forum de partenariat de haut niveau, la création de la Commission électorale nationale indépendante, la commission des frontières et de la fédération et la Commission indépendante

de révision et d'application de la Constitution. L'éventualité avouée que l'élection de 2016 ne suive pas le principe « une personne, une voix » est une source de préoccupation, et nous espérons voir mettre en place une autre méthode de scrutin qui tienne compte de la nécessité de n'exclure aucun Somalien et de permettre à tous de voter.

L'ouverture à tous et l'engagement sont des éléments clefs du processus politique et constitutionnel somalien. La réunion consacrée au processus de révision constitutionnelle qui a récemment eu lieu à Mogadiscio a permis d'élaborer une feuille de route en vue d'instaurer un processus ouvert et participatif. Elle a également permis de définir des critères aux fins de l'adoption d'une nouvelle constitution en mars 2016, et nous espérons qu'ils seront respectés.

Le dernier rapport du Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée sur la Somalie (voir S/2015/801) soulève des questions extrêmement préoccupantes en ce qui concerne le détournement de ressources par l'élite des acteurs politiques et des milieux d'affaires, la corruption, les violations des droits de l'homme commises par les forces qui luttent contre les Chabab, les retards dans la création d'organes parlementaires vitaux, et les activités d'individus ou de groupes qualifiés de « réseaux fauteurs de troubles » en Somalie. Tout doit être fait pour empêcher que ces fauteurs de troubles ne compromettent les efforts et les espoirs de tout un pays, en particulier de la jeunesse somalienne.

S'agissant de la lutte contre les Chabab, suite au succès des opérations « Eagle » et « Indian Ocean », il est capital de rétablir l'autorité de l'État dans les zones reprises aux terroristes, de créer des services pour la population et, ce faisant, d'éliminer certaines causes profondes de l'appui aux groupes terroristes. À cet égard, nous saluons les progrès accomplis en matière de renforcement des capacités de l'Armée nationale et de la Police somaliennes et de mise en œuvre du programme national au profit des combattants désengagés, même si nous sommes préoccupés par le financement insuffisant de ces projets cruciaux. L'Armée et la Police nationales auront un rôle crucial à jouer dans la sécurisation du processus électoral, car on s'attend à ce que les terroristes des Chabab tentent activement de perturber le processus électoral.

Dans ce contexte, nous sommes profondément préoccupés par le fait que le Gouvernement somalien éprouve des difficultés à payer les salaires de l'Armée nationale et des forces de sécurité. Cette situation

pourrait avoir de profondes répercussions sur les préparatifs, l'état de préparation, la sécurité et la stabilité dans le pays en général. Néanmoins, nous saluons l'appui que fournit le Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie à l'Armée nationale somalienne et celui que fournissent tous les États Membres qui contribuent au Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires créé à la conférence des donateurs pour la Somalie. Nous félicitons également les pays qui fournissent des contingents à la Mission de l'Union africaine en Somalie et les contingents eux-mêmes, qui ont une mission extrêmement difficile à accomplir. L'Angola saisit cette occasion pour rendre un hommage mérité à tous ceux qui ont fait le sacrifice ultime en luttant contre les forces du terrorisme et pour instaurer la liberté et la paix en Somalie.

Pour ce qui est de la situation des droits de l'homme, nous estimons qu'il est particulièrement important que le Gouvernement fédéral et les autorités régionales veillent au strict respect des normes internationales et de l'état de droit dans le cadre des opérations de sécurité.

En conclusion, en dépit des progrès notables réalisés à ce jour, la situation en Somalie reste fragile. La communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, doit rester vigilante et appuyer l'instauration d'une paix, d'une stabilité et d'un développement socioéconomique durables, et elle doit également veiller au respect des droits de l'homme et de l'état de droit en Somalie. Le Gouvernement fédéral somalien et toutes les parties prenantes doivent continuer d'œuvrer à la réalisation de ces objectifs pour conserver la confiance et l'appui de la communauté internationale en vue d'atteindre les objectifs qui ont exigé un énorme investissement afin de bâtir un avenir meilleur pour le peuple somalien.

M^{me} Ogwu (Nigéria) (*parle en anglais*) : Votre présence aujourd'hui, Monsieur le Président, témoigne de l'importance que le Royaume-Uni accorde à la quête de paix et de sécurité en Somalie. Nous souhaitons la bienvenue au Conseil de sécurité à M. Sharmarke, Premier Ministre somalien, et le remercions de sa déclaration. Nous remercions sincèrement les personnes qui ont présenté des exposés. Nous remercions également M. Nicholas Kay de sa résilience, l'Ambassadeur Tête António de sa détermination et M^{me} Susana Malcorra de son engagement.

La Somalie a considérablement avancé dans la voie du relèvement après le conflit. Tout le monde

semble être d'accord sur ce point autour de cette table. La création d'États fédéraux, ainsi que la mise en place et la consolidation d'administrations régionales provisoires, constituent des exemples éloquentes de ces progrès. Nous constatons également une évolution encourageante du processus de mise en place d'institutions clefs en matière de renforcement de l'État, notamment la Commission des frontières et de la fédération. Nous estimons que ces piliers sont essentiels à la mise en place d'un fédéralisme efficace et stable en Somalie.

La conduite d'élections nationales permettra de consolider cette approche fédéraliste. Nous exhortons le Gouvernement somalien et les autres parties prenantes à mener un processus sans exclusive, légitime et pacifique en ce qui concerne la conduite des élections en 2016. La composition de la Commission électorale nationale indépendante et la nomination de sa présidente sont des faits nouveaux importants. Il est essentiel que la Commission soit correctement équipée et habilitée à préparer et à gérer avec succès le processus électoral de 2016.

Les attaques perpétrées par le groupe terroriste des Chabab continuent de poser une menace non seulement à la Somalie, mais à l'ensemble de la région. Nous saluons la détermination et le courage avec lesquels la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et l'Armée nationale somalienne luttent contre les Chabab, et nous exprimons notre appui indéfectible à l'«opération couloir de Djouba» en cours. Nous accueillons avec satisfaction le récent concept d'opérations harmonisé de l'Union africaine et de l'ONU pour l'AMISOM. Nous espérons qu'il sera synonyme de renforcement de l'appui fourni par l'ONU à l'AMISOM et au processus politique en Somalie.

Il est crucial de consolider les progrès militaires enregistrés dans le cadre des opérations conjointes de l'AMISOM et de l'Armée nationale somalienne contre les Chabab afin d'éviter une résurgence de ce groupe. Nous estimons que le meilleur moyen d'y parvenir est de mettre en place une stratégie de stabilisation coordonnée. La formation et le bon fonctionnement des instances chargées d'expédier les affaires courantes dans les districts récemment repris doivent rester une priorité afin d'éviter que ne se forme un vide qui pourrait être exploité par les terroristes.

La réforme du secteur de la sécurité est un moteur important de l'appui à la sûreté et à la sécurité de l'État et du peuple somalien. À cet égard, nous prenons note des efforts déployés par le Gouvernement fédéral

somalien pour créer un secteur de la sécurité intégré et responsable. La création d'institutions efficaces et responsables dans le secteur de la sécurité contribuerait sensiblement au processus de stabilisation en Somalie. Si l'on veut que ces stratégies donnent des résultats tangibles, il faut mettre en place un dispositif national de sécurité et mener d'autres initiatives dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité.

Sur le plan économique, nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement fédéral pour promouvoir le développement économique durable de la Somalie sur la base d'un plan de développement national inspiré du Pacte pour la Somalie. Nous accueillons avec satisfaction la récente consultation du Fonds monétaire international menée au titre de l'article IV concernant la Somalie, dont le Secrétaire général signale dans son rapport (S/2015/702) qu'elle est la première en 25 ans. Nous espérons que cela facilitera non seulement l'accès du pays aux prêts à des conditions de faveur, mais surtout son processus de remise de la dette.

S'agissant toujours des questions économiques, nous félicitons la Banque mondiale pour son appui au développement du secteur de l'énergie en Somalie et pour les autres mesures qu'elle a prises pour favoriser la création d'emplois et les investissements privés dans le pays. Nous félicitons également l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour son appui au secteur agricole, notamment la campagne de vaccination de 14 millions de têtes de bétail.

En ce qui concerne les soins de santé, nous nous félicitons de l'adoption, en juin, de la politique sanitaire nationale. Nous saluons les progrès accomplis dans la prestation de services. En effet, le programme de services de santé essentiels a bénéficié à plus de 4,2 millions de personnes à ce jour.

Concernant le secteur de l'éducation, nous notons avec satisfaction qu'en juin, pour la première fois depuis 1991, un examen centralisé à l'intention des élèves terminant leurs études secondaires a été organisé pour plus de 7 000 élèves. Il s'agit d'une importante réalisation pour laquelle nous félicitons les autorités somaliennes. Nous prions instamment les donateurs de combler le déficit de financement qui empêche de dispenser un enseignement non scolaire aux enfants plus âgés. Plus les jeunes Somaliens seront occupés à des activités productives, mieux cela sera pour la stabilité sociale du pays.

La résolution 2245 (2015), que le Conseil a adoptée aujourd'hui à l'unanimité, permettra de renforcer considérablement les capacités du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, qui prend le relèvement du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie. C'est essentiel pour assurer l'efficacité des opérations de l'AMISOM et de l'Armée nationale somalienne.

Alors que les dirigeants de la Somalie et toutes les personnes de bonne volonté continuent d'assembler assidûment et activement les éléments et les ingrédients du pouvoir national, nous devons tous appuyer cette dynamique. Nous félicitons les dirigeants de la Somalie de leur engagement à réduire les menaces à la paix et à la sécurité dans leur pays. Nous saluons les efforts qu'ils déploient pour se conformer aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous encourageons le Gouvernement et toutes les parties prenantes à se concentrer sur la tâche à accomplir. Notre aspiration collective est de voir émerger dans un avenir très proche une Somalie pacifique, stable, prospère, fédéraliste, démocratique et unie.

M^{me} Murmokaitė (Lituanie) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence britannique d'avoir organisé cette séance d'information sur la Somalie, qui nous rappelle que ce pays mérite que le Conseil lui accorde toute son attention. Je remercie tous les intervenants de leurs précieuses contributions. Je tiens à remercier tout particulièrement le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Kay, qui a mis sur pied et dirigé la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) dans des conditions extrêmement difficiles, en ayant toujours à cœur les intérêts du peuple somalien. Nous saluons la présence du Premier Ministre Sharmarke dans la salle du Conseil ce matin.

L'évolution récente de la situation en Somalie – la stabilisation politique, la proclamation du programme Vision 2016 et des progrès véritables vers la fédéralisation du pays – incitent à un optimisme prudent quant à son avenir. Les dirigeants somaliens se sont rassemblés et ont convenu d'organiser des consultations transparentes et ouvertes à tous sur le processus électoral de 2016. Les consultations régionales vont contribuer de façon précieuse à la réunion du Forum consultatif national en décembre, qui adoptera le modèle électoral somalien. Nous sommes conscients qu'il ne sera pas facile de parvenir à un consensus, mais c'est ce dont le peuple somalien a besoin et c'est ce que la communauté internationale attend.

Même si d'aucuns pourraient appeler au maintien du régime politique actuel, ce ne serait pas la bonne démarche. La Somalie mérite une transition politique en 2016, grâce à un processus électoral qui permettra de renforcer la légitimité du Parlement fédéral, du Président et du Gouvernement, avec un nouveau mandat. Nous nous félicitons de l'engagement pris par la Somalie d'achever la formation d'une administration provisoire des régions d'Hiran et du Moyen-Chébéli avant la fin de l'année. Cela permettra d'établir presque définitivement la carte fédérale de la Somalie – une réalisation remarquable en soi. Il faudra accorder plus d'attention au renforcement du dialogue et de la coopération entre le centre et la périphérie.

Éliminer la pauvreté et s'attaquer aux problèmes liés à une économie fragile, à l'absence de moyens de subsistance de remplacement et à la faiblesse des structures de gouvernance doivent rester au cœur des efforts du Gouvernement fédéral, étant donné que tous ces facteurs sont une source majeure d'instabilité. Il faut poursuivre les efforts visant à jeter les bases d'une reprise économique et d'un développement durable et sans laissés-pour-compte, et à appuyer les secteurs de l'élevage, de l'agriculture et de la pêche.

La participation active des jeunes et des femmes aux processus en cours revêt la plus haute importance. L'autonomisation des femmes et leur participation active à tous les niveaux sont particulièrement importantes pour la stabilité et le développement à long terme du pays.

En dépit de cette évolution positive et prometteuse de la situation en Somalie, nous ne pouvons pas oublier les violations graves et systématiques des droits de l'homme perpétrées par les Chabab et d'autres contre les civils, notamment des femmes, des enfants, des journalistes, des parlementaires, des défenseurs des droits de l'homme et des travailleurs humanitaires. Nous sommes particulièrement préoccupés par les violations commises contre des enfants. D'autres délégations se sont exprimées sur cette question. Près de 750 cas de violations graves commises contre des enfants ont été signalés en un an. Il incombe à toutes les parties de protéger les civils. Toutes les allégations d'atrocités massives doivent faire l'objet d'enquêtes et leurs auteurs doivent répondre de leurs actes. Il en va de même pour les allégations de violence, d'exploitation et d'atteintes sexuelles. Nous devons rester fermes s'agissant de l'impératif d'appliquer une politique de tolérance zéro à l'égard de la violence et des crimes à caractère sexuel.

Toutes les allégations y relatives doivent également faire l'objet d'enquêtes et les responsables doivent rendre des comptes.

Cette année, l'organisation Committee to Protect Journalists a placé la Somalie en tête de la liste des pays les plus dangereux pour les journalistes. Ils sont pris pour cible par les Chabab qui, depuis des années, menacent et attaquent les journalistes qui ont le courage de faire des reportages sur leurs activités meurtrières. Dernièrement, le 1^{er} novembre, un journaliste a été tué et plusieurs autres blessés dans une attaque menée contre un hôtel du centre de Mogadiscio. Nous ne devons pas oublier ceux qui ont le courage de dénoncer les terroristes, parfois au péril de leur vie. Eux aussi méritent justice.

Une assistance internationale concertée a joué un rôle crucial dans les progrès accomplis par la Somalie jusqu'à présent. Nous nous félicitons des conclusions de l'examen du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie, selon lesquelles cette mission, qui agissait seule, était débordée et n'était plus entièrement adaptée à son objectif. Nous espérons que le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, qui vient d'être créé, pourra dûment s'acquitter de son rôle, grâce à son mandat bien défini et à ses ressources.

Il faut continuer à apporter un appui adéquat à la Mission de l'Union africaine en Somalie, à l'Armée nationale somalienne et à la MANUSOM. Il importe que les éléments habilitants indispensables attendus depuis longtemps, tels que les hélicoptères de transport et d'attaque, soient déployés, ce qui marquerait un changement qualitatif dans les combats en cours contre les Chabab et faciliterait l'ouverture permanente des principales voies d'approvisionnement, qui sont d'une importance cruciale pour les mouvements des civils et l'acheminement de l'aide humanitaire.

Nous avons 10 mois décisifs et difficiles devant nous. Nous ne doutons point que tous les dirigeants et les responsables politiques somaliens œuvreront de concert en toute bonne foi pour le bien commun de la nation et du peuple somaliens. En cette heure cruciale, il faut mettre de côté les intérêts personnels pour que les progrès se poursuivent dans la réalisation du programme Vision 2016. Il faut également que les partenaires internationaux de la Somalie continuent d'apporter une assistance bien coordonnée, sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général, afin de fournir à la Somalie l'appui politique et financier dont elle a besoin.

M. Ilichev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions tous les participants à la séance d'aujourd'hui qui ont fait des exposés au Conseil, en particulier le Premier Ministre de la République fédérale de la Somalie, S. E. M. Omar Abdirashid Ali Sharmarke.

Nous saluons le travail réalisé par le Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA) et souscrivons à l'évaluation qui ressort de l'examen stratégique de ses activités par le Secrétaire général (S/2015/702). Nous notons que ce bureau a dû mener ses activités sur fond d'une crise humanitaire persistante et d'attentats terroristes incessants perpétrés par les Chabab. Dans le même temps, il a appuyé activement le processus politique et s'est employé à accomplir les tâches de plus en plus nombreuses qui lui étaient attribuées.

À notre avis, la situation militaire et politique tendue en Somalie appelle à une intensification de la lutte armée contre les Chabab grâce au renforcement des capacités de la Mission de l'Union africaine en Somalie et des forces de sécurité somaliennes. Pour ce faire, il faudra tout d'abord renforcer l'appui logistique et matériel fourni par les Nations Unies.

Nous sommes préoccupés par l'intensification des activités des Chabab en Somalie et au-delà, par la coordination des activités des extrémistes somaliens et d'autres groupes terroristes en Afrique – Boko Haram, Al-Qaida au Maghreb islamique et Ansar Eddine et par les attaques de plus en plus fréquentes que les Chabab lancent contre les États voisins, en particulier le Kenya, ainsi que les menaces qu'ils font peser sur l'Éthiopie et Djibouti. À notre avis, il faut continuer à exercer une pression militaire sur les extrémistes somaliens. Nous exhortons la communauté internationale à continuer à prendre des mesures pour renforcer les capacités de l'armée somalienne et de l'AMISOM. Nous saluons les efforts considérables déployés par l'UNSOA pour aider l'AMISOM à mettre en œuvre les décisions du Conseil de sécurité dans ce domaine.

La charge de travail et les problèmes de plus en plus lourds auxquels la MANUSOM doit faire face, principalement le manque de ressources financières et humaines, appellent des mesures immédiates. Nous ne sommes pas opposés aux propositions visant à accroître le financement de cette mission, dans le respect des normes de transparence et de responsabilité applicables aux programmes spécialisés, ni à la participation d'autres organismes des Nations Unies à la réalisation de tels projets. Pour sa part, la Fédération de Russie apporte de

façon régulière une aide humanitaire au Gouvernement fédéral somalien et aux réfugiés somaliens dans les pays voisins, notamment grâce à des contributions ciblées aux fonds et programmes pertinents des Nations Unies. Entre 2011 et 2014, nous avons versé une aide de plus de 13 millions de dollars. Cette année, par l'intermédiaire du Programme alimentaire mondial, la Russie a versé 1 million de dollars pour la Somalie et 2 millions de dollars pour près d'un million de réfugiés somaliens se trouvant au Kenya.

M. Cherif (Tchad) : Je tiens tout d'abord à remercier la présidence britannique pour l'organisation de la présente séance d'information sur la situation en Somalie. Je remercie également M. Omar Abdirashid Ali Sharmarke, Premier Ministre somalien, M^{me} Susana Malcorra, Directeur de cabinet du Secrétaire général, M. Nicholas Kay, Représentant spécial du Secrétaire général, et l'Ambassadeur Tête António, Observateur permanent de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies, de leurs interventions.

Ces dernières années, grâce aux sacrifices énormes et aux efforts persévérants consentis conjointement par la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et les forces de défense et de sécurité somaliennes, les opérations militaires ont permis d'enregistrer des succès importants. Les Chabab ont été fortement affaiblis et chassés de leurs bastions stratégiques. Quatre-vingt pour cent du territoire somalien a été reconquis. La situation sécuritaire s'est améliorée et un environnement politique propice se développe, lentement mais sûrement. Nous rendons ici un vibrant hommage aux contingents de l'AMISOM et aux forces somaliennes pour leurs efforts inestimables et toutes leurs glorieuses réalisations, et saluons la mémoire de tous les soldats tombés pour la cause de la paix.

Nous notons également avec satisfaction que les efforts du Gouvernement fédéral somalien ont permis de réaliser des progrès significatifs sur le plan politique, notamment dans la mise en œuvre de son programme Vision 2016, comme en témoigne entre autres la mise en place de trois administrations régionales provisoires, de la Commission électorale nationale indépendante ainsi que de la Commission des frontières et de la fédération. À cela s'ajoute l'ouverture par le Président somalien, le 19 octobre dernier, des travaux du Forum consultatif national ayant réuni tous les acteurs majeurs pour parvenir à un consensus sur un processus électoral plus inclusif et transparent, tenant compte de la diversité du peuple somalien. Nous exhortons la communauté

internationale dans son ensemble à se mobiliser davantage pour accompagner les efforts en cours du Gouvernement fédéral somalien visant à mettre en place la dernière administration régionale provisoire d'ici à la fin de l'année et à accélérer la révision de la Constitution fédérale provisoire ainsi qu'à développer un nouveau processus électoral pour 2016.

En dépit de toutes ces avancées indéniables, la situation sécuritaire demeure préoccupante à cause de la grave menace que représente le groupe terroriste des Chabab, qui, par des attaques meurtrières aveugles, continue de saper le processus de paix dans le seul but de rendre le pays ingouvernable. C'est pourquoi les offensives militaires conjointes de l'AMISOM et des forces de sécurité somaliennes doivent se poursuivre tout en laissant la porte ouverte à ceux qui optent pour une solution négociée. Dans cette perspective, il est urgent de mobiliser un soutien accru à l'AMISOM et aux forces de défense et de sécurité somaliennes pour réduire à néant l'emprise territoriale des Chabab, en fournissant en particulier à l'AMISOM les multiplicateurs de force tant attendus depuis quelques années, en vue de leur permettre d'être plus efficaces et mieux adaptés à la mobilité des terroristes. Parallèlement, il est aussi crucial de renforcer les capacités des forces de sécurité somaliennes pour les préparer progressivement à prendre le relais de l'AMISOM dans la stabilisation des zones libérées.

Par ailleurs, il convient de noter que les efforts militaires, à eux seuls, ne suffisent pas et doivent être accompagnés par une ouverture politique et des efforts de développement socioéconomiques ainsi qu'une amélioration de la situation humanitaire. À cet égard, il est particulièrement important que le soutien de la communauté internationale soit massif et multiforme, axé sur la reconstruction de la Somalie, en accordant la priorité au relèvement socioéconomique ainsi qu'à la promotion de l'éducation et de l'emploi des jeunes. Dans le même élan, nous appelons la communauté internationale à intensifier son assistance humanitaire aux populations civiles nécessiteuses, surtout dans les zones sous influence des terroristes.

Nous espérons que la résolution 2245 (2015) que nous venons d'adopter contribuera à renforcer significativement, à travers le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, les efforts conjoints de l'AMISOM et des forces de sécurité somaliennes et leur permettra de bénéficier désormais, en temps opportun, d'un appui logistique plus conséquent et plus

flexible. Dans la même optique, tout en saluant le futur déploiement du personnel militaire en Somalie, annoncé par le Gouvernement du Royaume-Uni, nous espérons que ce déploiement apportera aux forces de l'Union africaine un appui adapté aux besoins dans les domaines de la logistique, de l'ingénierie et de l'aide médicale.

Pour terminer, nous redisons notre fierté et notre satisfaction de voir l'AMISOM et les forces somaliennes, appuyées par la communauté internationale, accomplir avec dignité et dévouement une mission aussi difficile pour aider le peuple somalien à se remettre d'une longue et désastreuse guerre. L'AMISOM prouve à suffisance que les Africains peuvent bien relever les défis sécuritaires auxquels l'Afrique fait face, pourvu que la communauté internationale accepte de leur apporter le soutien matériel, financier et logistique nécessaire. Les enseignements tirés de cette coopération exemplaire entre l'Union africaine, l'ONU et l'Union européenne devraient inciter à développer ce modèle dans le cadre d'autres opérations.

M^{me} Kawar (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier S. E. M. Philip Hammond, Ministre britannique des affaires étrangères et du Commonwealth, d'avoir présidé la présente séance importante qui vise à faire la lumière sur les différents aspects de la situation dans la République fédérale de Somalie, un pays frère. Je salue également la présence du Premier Ministre somalien, M. Omar Abdirashid Ali Sharmarke. Je tiens à dire à M. Kay que le Conseil le remercie de ses efforts intensifs en Somalie. Nous sommes conscients de la difficulté et de la gravité de la situation, et de tout ce qu'il a fait ces dernières années. Je remercie également M. António et M^{me} Malcorra de leurs exposés.

Je tiens à appeler l'attention du Conseil sur le fait que la Jordanie s'est portée coauteur de la résolution 2245 (2015), mais que cela n'a pas été rappelé à l'ouverture de la séance. Je voulais simplement le préciser.

La Jordanie se félicite vivement des efforts considérables déployés par M. Hassan Sheikh Mohamud, Président de la République fédérale de Somalie, le Premier Ministre et les membres du Gouvernement pour édifier l'État et rétablir la paix au cours des trois dernières années. La Jordanie note avec grande satisfaction les résultats obtenus sur le plan politique, notamment la mise en place d'administrations régionales provisoires, la réforme constitutionnelle, la création de la Commission électorale nationale indépendante et la

convocation du Forum consultatif national pour étudier les modalités du processus électoral de 2016.

La Jordanie souligne la nécessité pour le Gouvernement somalien de poursuivre la mise en œuvre du plan d'action adopté dans le cadre du programme Vision 2016 en vue de la réconciliation globale et de la cohésion et de l'intégration sociales. Nous insistons aussi sur le fait que toutes les composantes de la société doivent participer au processus démocratique par le biais d'élections libres, crédibles et transparentes en 2016, afin de répondre aux aspirations du peuple somalien et de rétablir durablement la paix et la sécurité dans le pays. Nous appelons toutes les parties prenantes et institutions somaliennes à coopérer à la mise en œuvre du programme Vision 2016.

Nous tenons également à souligner l'importance que revêtent la consolidation de la présence des Nations Unies en Somalie et le renforcement de l'assistance aux Somaliens dans l'ensemble du pays en vue de promouvoir la réconciliation et la protection des droits de l'homme. Nous appelons la communauté internationale à maintenir son appui politique et financier au Gouvernement fédéral somalien pour lui permettre de s'acquitter de ses fonctions à tous les niveaux, y compris en ce qui concerne l'organisation des élections en 2016.

La Jordanie condamne fermement les attentats terroristes perpétrés par le mouvement des Chabab en Somalie et dans les pays voisins, qui ont fait de nombreux morts et blessés, dont des civils innocents, des fonctionnaires et d'autres personnes travaillant dans les missions internationales. Nous saluons le rôle important joué par la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et sa coopération avec les forces armées somaliennes dans les opérations militaires visant à neutraliser les Chabab et à libérer les régions qui se trouvent encore sous leur contrôle. Les opérations militaires doivent absolument se poursuivre en vue de neutraliser complètement les Chabab.

Dans ce contexte, la Jordanie estime que la communauté internationale doit appuyer la mise en œuvre d'une stratégie régionale globale pour éliminer le terrorisme grâce à une approche intégrée qui prive les organisations terroristes d'un environnement propice et tarisse leurs sources de financement, tout en relevant les défis socioéconomiques, afin que ces facteurs ne soient pas exploités par ces organisations pour recruter des combattants. Toutefois, les opérations militaires à elles seules ne sauraient suffire à restaurer la stabilité et la paix tant recherchées. Il importe donc de promouvoir

l'état de droit et de réformer le secteur de la sécurité, tout en mettant en place les structures administratives nécessaires et en renforçant les efforts de réconciliation nationale, afin que les institutions somaliennes puissent assumer la responsabilité qui leur incombe d'assurer la sécurité en lieu et place de l'AMISOM.

Près de 3 millions de personnes en Somalie continuent d'avoir besoin d'une assistance humanitaire. Il est donc indispensable d'accroître la coordination et l'appui des organismes des Nations Unies et de la communauté internationale dans le domaine de l'aide humanitaire. Nous insistons sur la nécessité pour l'AMISOM et les forces armées somaliennes de continuer à assurer la protection des routes et des axes d'approvisionnement et de garantir la libre circulation de l'aide humanitaire et son acheminement à ceux qui en ont le plus besoin. Enfin, nous exhortons la communauté internationale à soutenir l'économie somalienne en appuyant le redressement économique et la stabilité du pays.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine se félicite de l'initiative prise par le Royaume-Uni de convoquer la séance d'aujourd'hui. Nous tenons à remercier le Ministre des affaires étrangères, M. Hammond, de présider la séance d'aujourd'hui, et saluons la présence parmi nous du Premier Ministre somalien, M. Sharmarke.

La Chine a écouté attentivement les exposés présentés par M. Sharmarke, Premier Ministre somalien; M^{me} Susanna Malcorra, Directeur de cabinet du Secrétaire général; M. Nicholas Kay, Représentant spécial du Secrétaire général; et l'Ambassadeur Tête António, Observateur permanent de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies.

La Somalie entre dans une phase historique pour ce qui est des possibilités de reconstruire l'État. Le Gouvernement fédéral somalien, avec l'appui de la communauté internationale, met pleinement en œuvre le programme Vision 2016, promeut activement la fédéralisation du pays et s'efforce de promouvoir la réconciliation sociale, d'accélérer le développement et d'améliorer les moyens d'existence de la population. La Chine se félicite de ces efforts. Cependant, la sécurité et la situation humanitaire en Somalie demeurent précaires et la reconstruction pacifique du pays est une tâche de longue haleine. La communauté internationale doit continuer d'appuyer la Somalie et d'aider le peuple somalien à sortir de l'ombre du conflit le plus tôt possible

afin de parvenir à une paix et à un développement durables. Je voudrais insister sur les trois points suivants.

Premièrement, afin que le processus de paix en Somalie puisse continuer d'aller régulièrement de l'avant, la Chine appelle la communauté internationale à respecter le principe de sa direction et de sa prise en main par les Somaliens, à aider activement le Gouvernement fédéral somalien à améliorer ses capacités en matière de gouvernance, à accélérer la mise en place d'institutions au niveau local et à promouvoir la réconciliation sociale. Nous espérons que toutes les parties en Somalie agiront dans l'intérêt suprême de l'avenir du pays et de son peuple et régleront leurs différends par le dialogue et la consultation afin de préserver ensemble la paix et la stabilité du pays.

Deuxièmement, dans l'optique d'asseoir fermement la sécurité et la stabilité en Somalie, la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et l'Armée nationale somalienne ont travaillé en étroite collaboration depuis le début de l'année et ont obtenu de bons résultats dans la lutte contre le terrorisme. La Chine apprécie vivement la contribution que l'Union africaine et les pays de la région apportent au maintien de la sécurité et de la stabilité en Somalie, et se félicite de l'adoption aujourd'hui de la résolution 2245 (2015) portant création du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie. Nous espérons que cette résolution sera pleinement mise en œuvre afin de fournir un appui logistique durable et stable à l'AMISOM et à l'Armée nationale somalienne.

Troisièmement, en ce qui concerne l'accélération du développement socioéconomique en Somalie, ce n'est que par le biais du développement que l'on pourra s'attaquer aux causes profondes du conflit et sauvegarder les intérêts et les droits fondamentaux de la population. La Somalie est un pays riche en ressources naturelles, qui dispose d'un grand potentiel de développement. La communauté internationale doit renforcer son appui à l'infrastructure et à l'agriculture du pays afin d'en renforcer les capacités aux fins du développement durable. Ce faisant, elle doit agir en étroite consultation avec le Gouvernement fédéral somalien et en respecter les points de vue.

La Chine est un fervent partisan du processus de paix en Somalie. Elle appuie depuis longtemps la Somalie et l'AMISOM dans la mesure de ses possibilités. Dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine, elle a formé un grand nombre de personnes à la reconstruction de l'État somalien. En dépit de l'attentat qui a visé

l'ambassade de Chine en Somalie en juillet dernier et a provoqué des pertes considérables en vies humaines et en biens matériels, la Chine a maintenu sa présence et ses activités en Somalie, démontrant ainsi l'appui indéfectible du Gouvernement chinois au processus de paix et à la reconstruction de l'État en Somalie. La Chine est disposée à travailler avec la communauté internationale pour jouer un rôle constructif dans la revitalisation rapide du pays.

La Chine et l'Afrique, qui font partie d'une communauté au destin et aux intérêts communs, ont lutté ensemble contre vents et marées. Au mois de décembre, le Forum sur la coopération sino-africaine tiendra un sommet à Johannesburg, en Afrique du Sud. Ce sera le deuxième du genre et le premier sur le continent africain. Depuis le lancement du Forum sur la coopération sino-africaine il y a 15 ans, les efforts des deux parties ont permis qu'une coopération pragmatique se développe rapidement entre la Chine et l'Afrique et permette aux peuples d'Afrique et de Chine de bénéficier d'avantages concrets. Le thème du prochain sommet du Forum est

« La Chine et l'Afrique, main dans la main pour une coopération gagnant-gagnant et un développement commun ». La Chine est prête à saisir cette occasion pour œuvrer avec les pays africains, y compris la Somalie, au resserrement d'une coopération mutuelle bénéfique dans des domaines clés tels que l'industrialisation, la modernisation de l'agriculture, les soins de santé, les échanges personnels et culturels, la paix et la sécurité. Nous sommes prêts à joindre nos efforts à ceux de l'Afrique pour faire de ce sommet un rassemblement historique aux fins du renforcement de la solidarité et de la coopération entre la Chine et l'Afrique.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur la liste. En conclusion, je remercie encore une fois le Premier Ministre somalien de sa présence et de sa déclaration. Je remercie également les intervenants pour leurs exposés. Je salue l'adoption à l'unanimité de la résolution 2245 (2015) et je félicite M. Nicholas Kay des excellents services rendus à l'Organisation des Nations Unies.

La séance est levée à 11 h 35.